



AGENDA 21 LOCAL

DIAGNOSTIC PARTAGE

RAPPORT FINAL
Janvier 2008



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
ABREVIATIONS ET SIGLES	3
AVANT-PROPOS	4
CHAPITRE 1 – INTRODUCTION	7
DE LA VILLE NOUVELLE ... AUX DEFIS DU DEVELOPPEMENT DURABLE	7
LA DEMARCHE DU DIAGNOSTIC PARTAGE	9
CHAPITRE 2 - UNE LECTURE DEVELOPPEMENT DURABLE DE CERGY	11
LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES	11
LES ACTIONS PHARES DE LA VILLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE	22
CHAPITRE 3 - LES ENJEUX MAJEURS ET LES ORIENTATIONS POUR TENDRE VERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE.....	25
LES DIX ENJEUX MAJEURS IDENTIFIES ET LES ORIENTATIONS CHOISIES.....	25
DES INDICATEURS DEVELOPPEMENT DURABLE ENVISAGEABLES.....	32
CHAPITRE 4 - DU DIAGNOSTIC PARTAGE A L'AGENDA 21 : LES ETAPES A VENIR.....	35
LE CHOIX DES PISTES D'ACTION PRIORITAIRES	36
LA DEFINITION TECHNIQUE DES ACTIONS ET L'ADOPTION DE L'AGENDA 21	39
LA REPRESENTATION DES CITOYENS	40
CHAPITRE 5 – ANNEXES	43
ANNEXE 1 - BIBLIOGRAPHIE	43
ANNEXE 2 - SYNTHESE DES IDEES D'ACTION PROPOSEES LORS DES CONCERTATIONS.....	45

ABREVIATIONS ET SIGLES

AFOM	Atouts, faiblesses, opportunités, menaces
ASL	Association syndicale libre (copropriété)
CACP	Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
CREDOC	Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie
CCQ	Conseils consultatifs de quartier
DD	Développement durable
HQE	Haute qualité environnementale
MEDAD	Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables
PLU	Plan local d'urbanisme

AVANT-PROPOS

Dès 2003, le Projet de Vi(II)e de Cergy mettait en avant le développement durable, qui a été également au cœur des débats autour du Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté en juin 2006¹. L'élaboration de l'agenda 21 local de Cergy s'inscrit dans cette continuité. Lancée officiellement lors du Conseil Municipal du 5 avril 2007, elle comprend trois grandes phases : un diagnostic partagé, d'abord, qui détermine les orientations à suivre pour le développement durable à Cergy ; vient ensuite l'élaboration concertée d'un programme d'actions pour concrétiser ces orientations, et de son dispositif de suivi-évaluation ; après son adoption, le processus se termine par la phase de mise en œuvre de l'agenda 21 et de son suivi et évaluation.

Cergy a souhaité être accompagnée par un bureau d'études spécialisé indépendant pour la phase initiale de diagnostic partagé. Le cabinet MARGE² a été recruté par appel d'offres en mai et les travaux ont commencé en juin 2007.

L'élaboration du diagnostic partagé a été pilotée par un Groupe projet mis en place par la Ville et composé du Maire, de deux élus, du Directeur et d'une chargée de mission du Cabinet du Maire, et deux Directeurs de Service (Communication et Jeunesse, sports et citoyenneté).

Plusieurs documents de travail intermédiaires et présentations diaporamas ont été produits par MARGE au fur et à mesure des travaux, dont un rapport de pré-diagnostic en octobre 2007 et des bilans de chacune des concertations conduites auprès d'acteurs du territoire.

Le présent rapport conclut l'intervention de MARGE. Le rapport formule le diagnostic partagé, qui s'appuie à la fois sur la concertation externe et interne à la Ville et sur l'expertise technique. Après une introduction (Chapitre 1), rappelant les défis auxquels est confronté Cergy et la démarche utilisée pour élaborer le diagnostic, il propose une lecture développement durable du territoire de Cergy (Chapitre 2), à travers ses points forts et ses points faibles et les actions phares en cours. Cette lecture débouche sur la mise en évidence des enjeux majeurs et des orientations à retenir pour y faire face et tendre vers le développement durable (Chapitre 3), ainsi que d'une série d'indicateurs envisageables pour mesurer dans le futur le chemin parcouru dans ce sens. Le rapport se poursuit par des recommandations sur les étapes à venir pour finaliser l'Agenda 21 local (Chapitre 4) en matière d'information et de concertation des Cergyssois et d'élaboration concertée du programme d'actions. Il se termine par la bibliographie et une synthèse des idées d'action formulées lors des concertations (Chapitre 5).

Le rapport est complété par un volume annexe détaillant les bilans des concertations.

MARGE tient à remercier ici les nombreuses personnes, Cergyssois, élus, membres d'associations ou de conseils consultatifs de quartier et agents municipaux, qui ont participé aux réunions et autres activités de concertation et, par la même, contribué directement à l'élaboration du

¹ Le PLU a ensuite été soumis à enquête publique puis approuvé lors du Conseil Municipal du 5 avril 2007.

² Marchéage et gestion de l'environnement – 116 grande rue Saint Michel – 31400 Toulouse (www.marge.eu)

diagnostic partagé. Par la richesse des débats et la production de nombreuses idées d'action, ces personnes ont clairement montré tout l'intérêt qu'elles portent à leur territoire ainsi que leur motivation pour un développement durable à Cergy.

DE LA VILLE NOUVELLE ... AUX DEFIS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Il y a 30 ans, l'édification des villes nouvelles a permis à l'urbanisme français d'expérimenter des principes nouveaux pour améliorer la qualité de vie des citadins : urbanisme poly centré, mixité fonctionnelle et sociale de chaque quartier avec centres commerciaux de proximité et habitat intermédiaire, architecture intégrée, bassins de retenues paysagers. Comme quelques autres villes en France, Cergy est le reflet de cet esprit pionnier. C'est un bel héritage mais qu'il convient de savoir transformer car le bilan de l'expérimentation est contrasté et les schémas d'aménagement des années 70 sont aujourd'hui dépassés face aux défis environnementaux, économiques et sociaux du 21^{ème} siècle.

Cergy est une ville qui a été construite à la campagne, avec, comme principe de départ, tous les avantages de la ville et tous ceux de la campagne. Trente ans plus tard, le cadre de vie reste exceptionnel mais Cergy est asphyxiée par la voiture. Qu'on y habite, qu'on la traverse où qu'on y vienne, la ville -centre de l'agglomération subit plus que les autres les conséquences néfastes de l'étalement urbain.

A l'exception notable des équipements publics, la mixité fonctionnelle des quartiers a reculé : les commerces et les entreprises se sont éloignés des habitants. A Cergy la mobilité est contrainte, on prend sa voiture pour aller au travail, ou au cinéma, et même pour chercher du pain. Certains foyers avec grands enfants, affichent 4 voitures ! La mixité sociale à l'intérieur des quartiers, elle aussi, a reculé, même si des efforts continuent d'être faits pour maintenir la diversité. La mixité entre les quartiers s'opère mal. Même si le chauffage urbain est un atout notable, la conception du bâti public et privé à Cergy date et est dépen-sière en énergie. L'urbanisme sur dalle génère complexités et difficultés dans la gestion des parcelles.

L'absence d'un centre-ville unique se révèle aujourd'hui problématique, d'abord en termes de convivialité. Ensuite en termes d'identité ... Le petit commerce manque cruellement. La vie commerçante, festive, nocturne est éparpillée, et faible. Lorsque l'on arrive du RER dans le quartier « Centre », on débouche sur une gare routière, un parking, et l'ombre de la Préfecture. Pas très engageant L'identité de Cergy est floue, et aucun symbole architectural unique propre à la Ville ne vient la résumer. Un comble dans une ville composée de tant de gestes architecturaux ! Résultat : Cergy, fraîchement séparée de sa sœur Pontoise, peine à se faire reconnaître par l'extérieur et souffre même parfois d'une image négative.

Malgré ces problèmes l'héritage de la ville nouvelle comporte de très nombreux points positifs qui sont source d'épanouissement pour les habitants autant que des opportunités de développement. Le patrimoine naturel et architectural exceptionnel, l'offre et les équipements socioculturels et de loisirs, l'accessibilité par la desserte des transports en commun, la paix sociale confèrent à Cergy une qualité de vie d'un haut niveau, rare en Ile de France. La richesse du tissu associatif, l'envie de citoyenneté de ses habitants, l'implication de ses agents, les initiatives déjà prises par la Mairie en termes de social et d'environnement, assurent à la Ville toutes les conditions du succès pour un développement durable.

LES MUTATIONS EN COURS

La mixité ethnique est un acquis de Cergy depuis sa création. Des dizaines de nationalités différentes sont aujourd'hui représentées dans la ville. Cette mixité culturelle est une richesse importante, elle garantit la pérennité de l'esprit de tolérance qui souffle sur la ville, elle est source d'échanges et d'enrichissement mutuel. « On est tous des immigrés à Cergy, puisqu'on vient tous d'ailleurs », disait un citoyen. Mais Cergy a vieilli et la première génération d'enfants nés à Cergy arrive aujourd'hui à l'âge adulte. C'est une étape importante pour l'identité de la Ville c'est aussi un nouveau défi, entériné par le Plan local d'urbanisme approuvé en 2007, que d'accompagner l'évolution des besoins en logement.

La jeunesse de sa population est une autre caractéristique marquante de Cergy, mais qui révèle une situation très hétérogène. Plusieurs catégories de jeunes se croisent sans se mélanger. Il y a les étudiants qui vivent dans les bulles de leurs (grandes) écoles et les jeunes sans capital culturel et sans emploi. Parmi les étudiants, de nombreuses situations de précarité sont également recensées. Il faut faire se rencontrer ces jeunes, les impliquer dans la vie de la cité.

La concurrence d'autres pôles de développement économiques en Ile de France s'est accrue et constitue une menace grandissante pour Cergy. La rénovation des zones d'aménagement concerté (ZAC) pilotée par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, suffira t'elle à renforcer l'attractivité du territoire ? Le cadre de vie paraît déterminant pour attirer les employés des entreprises, et notamment les classes moyennes dont la ville a besoin.

La paupérisation et la précarisation de la population sont de lourdes menaces pour la Ville qui voit diminuer ses ressources fiscales en même temps que grandissent ses charges sociales, et ce au moment où s'imposent d'importantes rénovations du bâti public. Pour accroître ses ressources Cergy doit donner du travail à ses habitants.

Cergy est à la fois une vieille ville nouvelle et une nouvelle ville, puisqu'elle n'a pris son autonomie qu'en 2003, à la clôture de l'Etablissement Public d'Aménagement. Mais en matière d'autonomie elle doit encore, d'une certaine façon, s'émanciper de la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise. La compétence de cette dernière recouvrant le développement économique et la gestion de la vie étudiante, Cergy n'a pas eu à créer de liens particuliers avec les entreprises, les écoles et les universités. C'est une lacune qu'il faut combler.

L'héritage de la ville nouvelle comporte de nombreux atouts qui sont autant d'opportunités à transformer pour la seconde vie de Cergy. Le patrimoine naturel exceptionnel ouvre la possibilité d'une éducation du public à l'écologie, et débouche sur une sensibilisation à la biodiversité, aux énergies renouvelables ainsi que sur de nouvelles activités économiques via la valorisation des Berges de l'Oise notamment. L'équipement exceptionnel en établissements d'enseignement supérieur et le grand nombre d'étudiants est une richesse à exploiter. On pourrait leur donner l'envie de rester à Cergy ou d'y revenir après leurs études, ou faire en sorte qu'ils transmettent une meilleure image de Cergy. Le développement économique passe aussi par l'image et donc, par l'animation socioculturelle.

Même si elle n'est pas perçue clairement à l'extérieur, l'identité Cergyssoise existe bel et bien et notamment à travers l'envie de citoyenneté de ses habitants. L'esprit pionnier souffle encore sur la Ville et constitue un formidable potentiel de mobilisation pour concerter et agir. Tout comme la forte implication des agents de la ville aux objectifs du développement durable, constatée lors du diagnostic. Mais, pour avancer, Cergy doit améliorer le fonctionnement de sa démocratie de proximité, en renforçant l'écoute de ses habitants. Sur cette base Cergy peut poursuivre sa tradition d'innovation et devenir une ville éco-citoyenne, exemplaire en matière de développement durable.

LA DEMARCHE DU DIAGNOSTIC PARTAGE

ELEMENTS DE METHODE

La méthode utilisée pour élaborer le diagnostic partagé est adaptée de la méthode SQM³ et s'appuie sur des techniques et outils classiques d'analyse et d'animation. Elle place la concertation au cœur du processus : le diagnostic partagé est le résultat du croisement entre état des lieux (expertise technique) et perception et vision partagées des acteurs du territoire (habitants, élus, techniciens, associations, etc.).

L'état des lieux a été réalisé au moyen d'une lecture développement durable des rapports, documents et données ainsi que des politiques, programmes et actions en cours, mis à disposition par les Services de la Ville. Deux rapports ont fourni une partie importante des informations et données reprises ici pour étayer le diagnostic : le Plan local d'urbanisme (PLU), approuvé en avril 2007 soit juste avant le démarrage des travaux pour l'agenda 21, et l'« enquête précarité et observatoire social : diagnostic préalable et étude des indicateurs », étude réalisée en 2004 par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC). Les autres documents analysés sont listés dans la bibliographie en [Annexe 1](#).

La conduite des concertations pour le recueil des perceptions et visions des acteurs du territoire est décrite ci-après.

La lecture développement durable de l'état des lieux et la concertation ont été menées :

- au moyen d'une analyse en termes d'atouts, faiblesses, opportunités et menaces (AFOM) du territoire, ou, selon les publics, de points forts (atouts, opportunités) et de points faibles (faiblesses, menaces) ;
- autour de quatre grands thèmes, dimensions fondamentales du développement durable : environnement, social et culturel, économie et gouvernance (équité, subsidiarité, participation et partenariat).

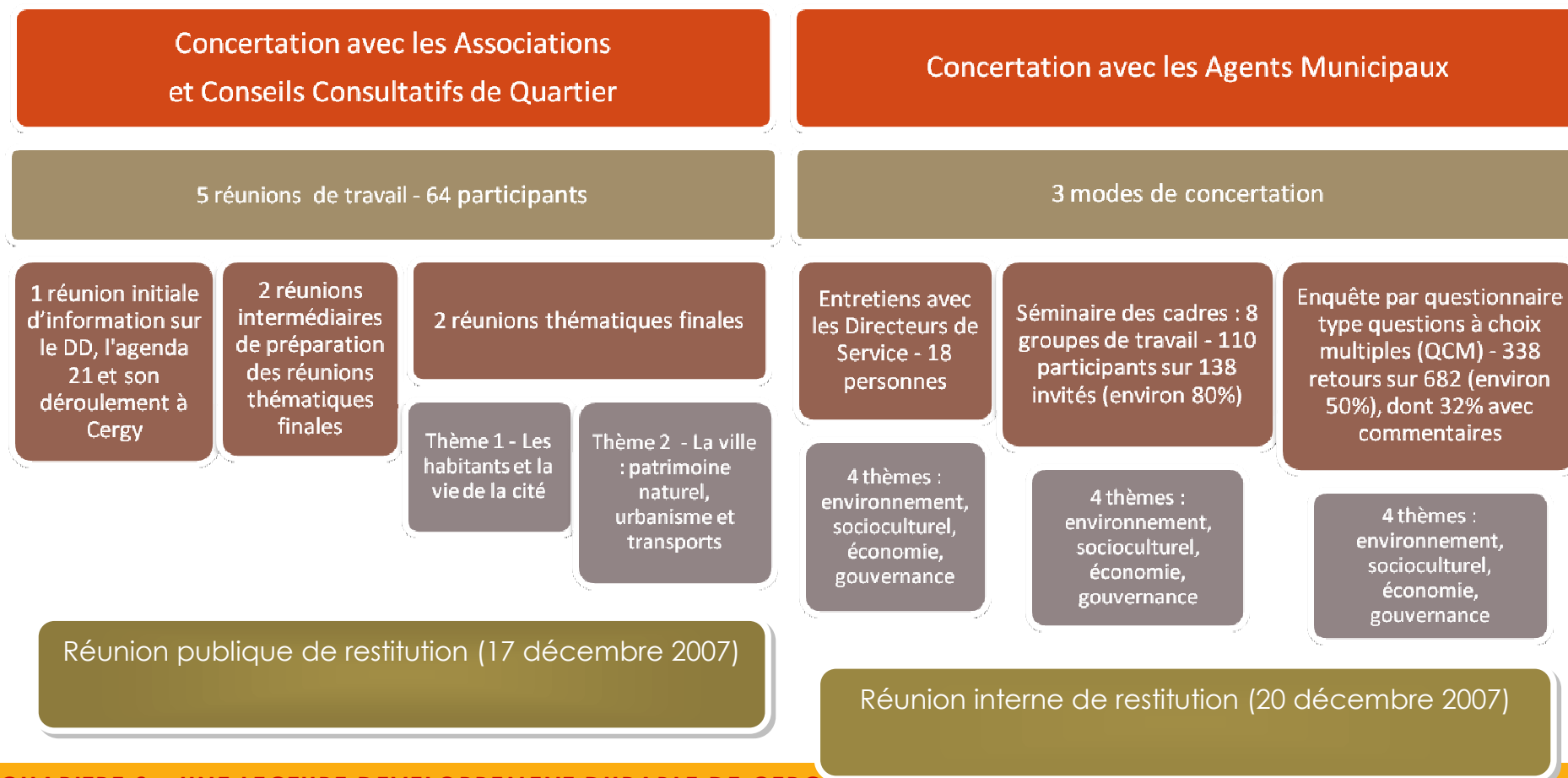
Le diagnostic a été élaboré en six mois :

³ *Sustainable Quality Management*, méthode européenne développée en Midi-Pyrénées pour le diagnostic développement durable de territoires et de programmes, inspirée de la démarche qualité en entreprises



LES CONCERTATIONS : LE RECUEIL DES PERCEPTIONS

Les concertations ont consisté à recueillir auprès des participants, leurs perceptions concernant les points forts et les points faibles de Cergy, ainsi que leurs propositions d'idées d'action sur les différents thèmes traités. Le recueil des perceptions auprès des associations, des conseils consultatifs de quartier et des cadres municipaux s'est effectué dans le cadre de débats, chaque participant pouvant faire des propositions qui étaient ensuite soumises à validation collective. Les Directeurs de Service et les agents municipaux non cadres se sont exprimés individuellement en réponse à une grille d'entretien et un questionnaire. Le bilan de chacune de ces concertations est présenté en détail dans un volume annexe du présent rapport.



CHAPITRE 2 - UNE LECTURE DEVELOPPEMENT DURABLE DE CERGY

La concertation avec les associations, les conseils consultatifs de quartier et les agents municipaux a permis de dégager une perception partagée du territoire, parfois nuancée selon les publics. Cette perception partagée est confirmée par les éléments disponibles d'état des lieux. Ce croisement perception partagée et état des lieux permet une lecture du territoire de Cergy au regard du développement durable.

LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES

ENVIRONNEMENT

Cergy dispose d'atouts indéniables en matière d'environnement qui lui confèrent un statut privilégié de ville verte à la campagne, favorable aux transports doux. Ces atouts pourraient être toutefois mieux valorisés, et sont confrontés à des menaces liées à l'urbanisation (pression foncière, insécurité, etc.). Les gaspillages d'énergie sont encore nombreux et les énergies renouvelables sont encore peu développées, bien que des efforts aient été déployés dans ce sens.

Points forts

Un patrimoine naturel de qualité, structuré par l'Oise et aux portes du Parc Naturel Régional du Vexin

Les espaces naturels, l'Oise et les étangs réaménagés constituent un patrimoine naturel de qualité pour la commune. Ils abritent une faune importante. La réserve ornithologique située au sein de la base de loisirs protège certaines espèces et accueille des oiseaux migrateurs. Prescrite en 1999, une Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) protège les bords et la boucle de l'Oise. Cergy bénéficie également de la proximité du Parc Naturel Régional du Vexin, territoire à forte vocation agricole.

... mais insuffisamment mis en valeur

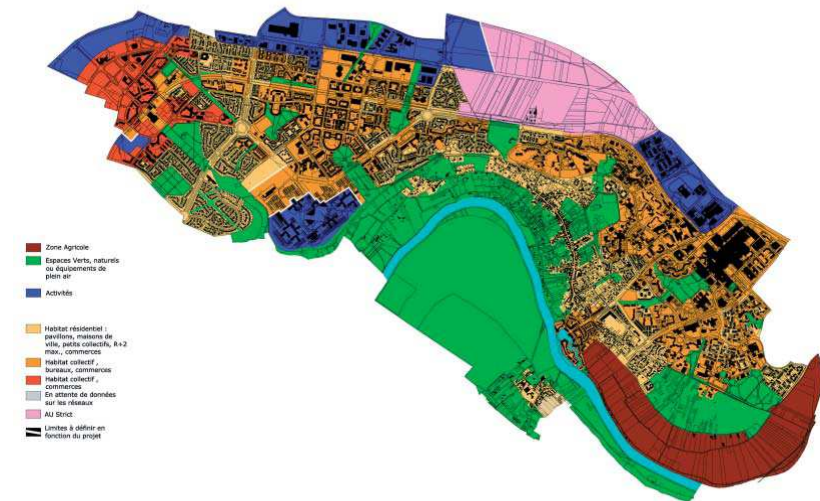
Hormis la base de loisirs, qui connaît une fréquentation importante, le patrimoine naturel reste insuffisamment valorisé, notamment les bords de l'Oise. Des projets sont toutefois programmés, comme l'aménagement d'une partie de la Plaine des Limandes en plaine de sports et de loisirs verdoyante.

Des espaces verts exceptionnels par leur abondance et leur qualité

Les espaces verts non bâtis occupent près de la moitié (525 hectares) de la superficie communale (1120 hectares) et font de Cergy une des villes les plus vertes d'Île de France, avec 93 mètres carrés d'espace vert par habitant. Ils sont très diversifiés : parcs, squares et jardins, espaces communs qui agrémentent les voies routières et les lieux d'habitations, bois, friches foncières, base de loisirs, et surfaces maraîchères.

... mais menacés par l'urbanisation, un entretien

Les besoins en nouveaux logements (estimés à 9000 d'ici 2020 d'après le PLU) et infrastructures peuvent menacer les espaces verts. Leur abondance et leur éloignement les uns des autres compliquent leur entretien. Certaines



difficile et l'insécurité pratiques de soins et d'arrosage présentent des risques pour la biodiversité et les ressources en eau. Le Service espaces verts a toutefois pris des mesures afin de limiter l'usage des produits phytosanitaires. Les nombreux espaces non habités et partiellement éclairés la nuit peuvent présenter un risque d'insécurité.

Des infrastructures et des initiatives favorables aux transports doux Héritage du concept de ville nouvelle, Cergy est dotée de réseaux importants et variés de cheminements pour les vélos et/ou pour les piétons, dont une bonne partie est mixte vélo/piéton. Le Fil d'Ariane en est un exemple emblématique. Le taux de possession de bicyclettes est élevé : 1,7 par ménage.

... mais insuffisamment sécurisées et signalées Le manque de lisibilité et de cohérence dans les aménagements, la signalétique et la sécurisation insuffisantes des cheminements, des problèmes de cohabitation vélo/piéton, etc. expliqueraient l'usage relativement faible des transports doux, notamment du vélo qui ne représente que 0,8% des déplacements (avec toutefois un taux plus élevé chez les scolaires, notamment les collégiens).

Points faibles

Du gaspillage d'énergie dans l'habitat et les bâtiments publics, et un faible développement des énergies renouvelables Une bonne partie des logements à Cergy date d'une époque peu soucieuse d'isolation thermique. L'énergie est ainsi souvent gaspillée, notamment dans les logements sociaux mal isolés et chauffés par convecteur électrique. Le gaspillage concerne aussi les lieux publics. Les exemples cités sont nombreux : mauvais usage de la climatisation, éclairage quasi permanent (nuit et jour), chauffage collectif non modulable dans certains équipements, éclairage public encore très consommateur, peu d'ampoules basse consommation, etc. Des opérations de sensibilisations des promoteurs et bailleurs sont conduites pour y remédier. A noter aussi que Cergy est doté d'un réseau de chaleur urbain géré par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, dont la conversion à l'énergie bois est à l'étude.

Des résultats à améliorer en matière de collecte et tri des déchets Les ratios de tonnages collectés de déchets de Cergy sont environ 10% en dessous des moyennes du Val d'Oise et d'Ile de France pour les ordures ménagères résiduelles et 40% pour le tri sélectif. D'après les chiffres provisoires 2006 fournis par les Services de la Ville, le ratio pour le tri des emballages recyclables serait même est très en dessous de la moyenne enregistrée dans la Communauté d'agglomération (9 kg/habitant/an contre 13, soit 30% de moins). Plusieurs problèmes : manque de sensibilisation/information d'une partie de la population ; inadaptation des immeubles collectifs en local à poubelles (les bacs de tri ne peuvent pas être stockés) ; faible utilisation des deux déchetteries en

Ratio de tonnages collectés (kg/habitant/an)			
	Année	Collecte sélective sèche (a)	Ordures ménagères résiduelles
Cergy	2006	30	307
Val d'Oise	2005	50	338
Ile de France	2005	52	342
a) emballages, journaux-magazines, verre			
Sources : Ville de Cergy pour Cergy ; Observatoire régional des déchets d'Ile de France (ORDIF) pour Val d'Oise et Ile de France			

service à Cergy (mal signalisées); manque de bacs et ramassage spécifiques pour les équipements collectifs comme les bibliothèques (papier) ; etc.

Des réflexions sont en cours pour améliorer les taux de collecte et de tri sélectif. Une expérience à suivre sur le site rénové de Croix Petit : les points d'apport volontaires (PAV).

Des flux importants de véhicules et des embouteillages liés à l'étalement urbain

Cergy est le théâtre d'un chassé-croisé quotidien : plus de 70% des actifs Cergyssois quittent la commune pour se rendre à leur travail et, à l'inverse, plus de 75% des emplois à Cergy sont occupés par des non Cergyssois, très majoritairement originaires de l'agglomération ou du Val d'Oise. La voiture particulière occupe une place prépondérante dans ces déplacements : plus de 80% pour les actifs venant de l'agglomération⁴, et 47% pour les Cergyssois (d'après le Plan de déplacement urbain en 1999), malgré l'offre importante de transports en commun (3 gares RER, réseau de bus) et de cheminements vélos/piétons. Cette prépondérance s'explique par la faiblesse de l'offre pour certaines dessertes (entre communes, dans certains quartiers pavillonnaires, les parcs d'activité, etc.) et des facilités de stationnement, notamment sur le lieu de travail (94% des actifs employés à Cergy bénéficient d'un emplacement).

SOCIAL ET CULTUREL

C'est en matière de social et culturel que Cergy a le plus grand nombre d'atouts. Sa mixité sociale et fonctionnelle, son action sociale, ses événements culturels renommés, sa vie associative, son cadre de vie de qualité et le calme qui y règne, sont autant de facteurs d'attractivité et d'épanouissement pour les habitants. Mais des faiblesses existent au niveau du logement, de la vie locale, et la paupérisation, la précarité et l'insécurité menacent.

Points forts

Une offre culturelle diversifiée et reconnue soutenue par des équipements de qualité

La programmation culturelle est de qualité, privilégiant les pratiques artistiques contemporaines et populaires (Renc'art danses, Cergy'Soit, 100 Contest, fête des lumières, etc.). Les équipements sont nombreux et variés : les bibliothèques (très bien fournies), le centre musical, l'Observatoire, la maison du tourisme, le conservatoire, le Théâtre 95, etc.

...mais parfois éloignés des attentes des Cergyssois

Les habitants de Cergy ne retrouvent pas toujours leur compte dans les grands événements culturels d'envergure régionale organisés sur leur territoire. Ils attirent surtout des publics d'initiés. Certains investissements spectaculaires comme le feu d'artifice (le second d'Ile de France après celui du 14 juillet à Paris) sont mal compris par une partie

⁴ 82% pour les agents municipaux ayant répondu au questionnaire diffusé dans le cadre de la concertation interne pour le présent diagnostic

de la population. Il y a peu de petites animations destinées aux Cergyssois, de vie nocturne conviviale simple. Le seul cinéma se trouve sur les Hauts de Cergy, loin des deux autres centres villes.

**Une grande mixité
socioculturelle et
fonctionnelle**

Cergy est riche d'une mosaïque des cultures, d'origines sociales et de classes d'âges, y compris maintenant, trente ans après sa création, ses propres retraités. La tendance est cependant au déséquilibre avec le départ des classes moyennes et une augmentation dans certains cas d'une population plus modeste. Afin d'enrayer cette tendance, la Ville a entrepris de faire diminuer la proportion de logements sociaux, tout en en augmentant le nombre.

**Une vie associative
foisonnante et très
dynamique**

Plus de 100 associations sociales, culturelles, sportives contribuent à la vie locale. Elles bénéficient du soutien logistique de la Ville, notamment par la mise à disposition de locaux le week-end et le soir. Les associations étudiantes sont sollicitées pour les fêtes de la Ville. Des partenariats de coopération décentralisée avec l'Afrique et l'Asie ont été développés.

Un cadre de vie de qualité

Le cadre de vie de Cergy, héritage de la ville nouvelle, est son plus bel atout : espaces verts diversifiés et aérés, proximité des équipements sportifs et de loisirs nombreux et variés, proximité des services publics, patrimoine architectural et paysager exceptionnel. La réhabilitation du quartier Croix Petit a permis l'aménagement d'un nouveau parc en centre ville.

**...mais des déséquilibres
entre les quartiers, et un
patrimoine architectural
vieillissant**

La répartition des équipements est perçue comme inégale. Les quartiers les plus récents (Hauts de Cergy) sont en retard en matière socioculturelle. Dans la ville, certains équipements manquent, comme par exemple des salles polyvalentes ou des équipements sportifs pour les étudiants. Le patrimoine architectural est vieillissant dans certains quartiers et sa rénovation s'impose.

**Un accompagnement
social et des services
sociaux exemplaires**

Beaucoup d'éducateurs, des maisons de quartiers. Des exemples réussis : les accompagnements sociaux des familles relogées lors de la réhabilitation de la Croix Petit (900) ont été menés par la Ville en transversalité et partenariat avec les autres administrations, de façon jugée efficace et humaine.

Un climat social calme

Hormis quelques points bien identifiés, Cergy bénéficie d'un climat social calme et d'une cohésion sociale à protéger. La présence d'une police municipale au cœur des quartiers y contribue : logique de contact, de proximité, ancrée sur les préoccupations des habitants du quartier ; chaque fonctionnaire de police municipale est référent d'un quartier ; un groupe de prévention immédiat a été mise en place depuis 1999 avec des rencontres hebdomadaires entre police municipale et chefs d'établissements scolaires.

Points faibles

Une offre de logements dégradée et inadéquate

65% des Cergysois sont locataires. Le parc de logements est vieillissant, mais ne compte que quelques bâtiments dégradés. Il ne peut pas accueillir les populations nouvelles et ne favorise pas les parcours résidentiels sur la commune. Il manque notamment de logements locatifs intermédiaires privés, de petits logements (type T2), de maisons individuelles, etc.

... mais des programmes de réhabilitation et de construction en cours

Les bailleurs sociaux se sont engagés avec la Ville de Cergy dans la revalorisation du bâti. A citer, par exemple, la restructuration de la Croix Petit, encadrée par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, où 900 logements auront été reconstruits et répartis entre du locatif libre, du logement social et l'accession à la propriété.

Absence de centre ville animé

L'absence d'un centre ville unique se révèle problématique car il a induit un cloisonnement de la ville. Aucun des 3 centres n'apparaît suffisamment animé pour satisfaire les habitants existants ou potentiels. Le seul centre animé de jour est le centre commercial, qui ne saurait faire office d'espace public collectif. Les petits commerces sont rares. La vie commerçante, festive, nocturne est éparpillée et paraît d'autant plus faible. Il n'y a pas de service de bus la nuit pour les bars du Port ou le cinéma des Hauts de Cergy. De l'avis général, quelque soit son âge ou sa situation de famille, on s'ennui le soir à Cergy.

Peu d'opportunités d'apprentissage de la citoyenneté pour les adolescents

L'enfance est bien prise en compte à Cergy, avec de nombreuses possibilités d'activités encadrées et jusqu'à être représentée depuis 1993 par quatre conseils des enfants représentant l'ensemble des quartiers. Mais le relais ne semble pas se faire pour les plus âgés. A la fin du primaire et des centres de loisirs, de nombreux pré adolescents et adolescents se retrouvent livrés à eux mêmes. La pauvreté de la population, le fort taux de familles nombreuses ainsi que de foyers monoparentaux, expliquent en partie cette situation. Les maisons de quartiers n'arrivent pas à garder le lien après 12-13 ans, notamment pour l'apprentissage de la citoyenneté. Ces tranches d'âge sont notamment absentes des instances de démocratie de proximité, et n'ont pas de dispositif propres pour exprimer leurs attentes et faire des propositions. Des actions ponctuelles sont toutefois menées pour favoriser leur implication citoyenne.

Quelques points bien identifiés d'insécurité

Cergy comprend quelques lieux précis où il y a présence d'économie « souterraine » (trafic de drogue, d'armes), des agressions verbales et physiques. La vidéosurveillance est à l'étude pour tenter de résorber ces points sensibles.

Une paupérisation et une précarisation de la population

Cergy est marquée par une des indicateurs sociaux partiellement défavorables. La part de foyers à bas revenus, voire en situation de pauvreté, est élevée par rapport à l'ensemble de l'agglomération, du Val d'Oise ou d'Île de France. Les populations en difficulté sont les jeunes et les foyers monoparentaux. Le taux d'activité de la population, quasiment de 1/1 est satisfaisant. Mais cette moyenne statistique masque une situation instable. Le taux de chômage est important pour les femmes mais plutôt inférieur à la moyenne pour les hommes. Le taux de contrats à durée indéterminée (CDI) et de fonctionnaires est supérieur à la moyenne nationale. La vitesse de dégradation de l'emploi est cependant plus élevée que dans le département ou la région, mais le taux de chômage des jeunes s'est moins dégradé qu'ailleurs et le nombre de chômeurs longue durée y est moindre.

ECONOMIE

C'est dans le domaine économique que les points faibles sont les plus prononcés, malgré de nombreux atouts. Ainsi bien que le tissu économique et commercial local soit dynamique et diversifié et que des opportunités de développement diverses existent, avec notamment la présence d'importantes capacités de recherche sur le territoire, le petit commerce de proximité se dégrade, l'attractivité de Cergy est menacée et les partenariats avec les entreprises manquent.

Points forts

Un tissu économique dynamique et diversifié

Cergy abrite 4 des 17 parcs d'activités de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, qui a la compétence développement économique depuis 2004, et son parc d'affaires dans le quartier Centre Préfecture. Ils concentrent le tiers des entreprises et des emplois de la Communauté d'agglomération, principalement autour de ses trois centres névralgiques : Cergy 31%, Saint-Ouen l'Aumône 23% et Pontoise 20%. La taille des entreprises est variée, les secteurs sont principalement le tertiaire et la logistique (en raison de la proximité de Havre et de Rouen). Plusieurs grandes entreprises sont présentes, constituent un argument d'attractivité et contribuent à l'image positive de la Ville. L'annonce, fin 2007, de l'installation du géant chinois des télécoms Huawei à Cergy est une bonne nouvelle (500 emplois à terme). Mais la présence des entreprises n'est pas pérenne et l'éventualité de délocalisation est un risque chronique.

Un centre commercial, les Trois Fontaines, d'attractivité régionale

Le centre commercial des 3 Fontaines a un rayonnement régional qui constitue un atout de poids dans le développement économique (revenus fiscaux et emplois). Mais est-il descendu en gamme, connaît des difficultés d'accès automobile et de stationnement, et se trouve fortement concurrencé par d'autres centres du Nord-Ouest parisien. Sa rénovation, programmée dans le PLU, renforcera son pouvoir d'attraction. Elle risque cependant d'accentuer encore le déséquilibre important constaté vis-à-vis des autres pôles commerciaux de la Ville, ainsi que les nuisances du transit des voitures individuelles.

Un pôle d'enseignement supérieur très développé

La commune de Cergy abrite plusieurs grandes écoles et des établissements universitaires (ESSEC, ENSEA, Institut Polytechnique Saint Louis, Ecole Nationale d'Art, EISTI ESCIM, etc.), qui accueillent quelques 22 000 étudiants (année scolaire 2005/2006). Les domaines couverts sont nombreux et variés. Parmi les enseignements dispensés à Cergy, plusieurs cursus concernent des thématiques du développement durable. Environ 9 000 étudiants habitent à Cergy, ce qui signifie que 11 000 jeunes transitent chaque jour par Cergy et y « vivent » d'une façon ou d'une autre.

L'opportunité de

Une grande partie de la population ne peut accéder à l'emploi en raison de sa sous-qualification. La ville peut agir

développer des entreprises d'insertion

pour qualifier et améliorer l'employabilité de cette population, en développant des projets d'insertion ou de réinsertion par l'économie. De nombreux secteurs sont possibles : la rénovation bâti, le recyclage, les services à la personne, etc. Les projets ne doivent pas oublier les femmes, plus fortement paupérisées et sous qualifiées par le chômage et le fort taux de famille monoparentales de la ville. Des partenariats sont à nouer avec le secteur privé et les services publics concernés.

Un potentiel de développement du tourisme

Le tourisme a été en progression dans le département au cours des deux années précédentes : hausse des arrivées, des nuitées et du taux d'occupation des équipements hôteliers. Le cadre naturel, les équipements de loisirs et les grands événements culturels font de Cergy un pôle touristique d'envergure régionale. Le territoire offre en plus de très belles opportunités de développement touristique qualitatif, notamment avec les berges de l'Oise. L'achèvement de l'œuvre de l'amphithéâtre de Dany Karavan en 2008 va donner l'occasion à la Ville de valoriser son patrimoine architectural exceptionnel. Les premières offres de tourisme de proximité seront testées en 2008, sous la forme de circuits de découverte qui invitent les habitants à sortir de leur quartier.

La volonté de maintenir l'agriculture périurbaine et un potentiel de conversion à l'agriculture biologique

Deux zones agricoles existent à Cergy : la Plaine des Linandes et Le Sud du bois de Cergy. Le revenu net d'entreprise agricole par unité de travail non salarié a diminué de - 1,9 % en Val d'Oise en moyenne annuelle entre 1991 et 2004, contre une stabilisation au niveau régional (0,0 %), et même une augmentation au niveau national (+ 1,4 %). Le passage à l'agriculture biologique est une opportunité pour enrayer ce déclin. Les fruits et légumes issus d'une agriculture biologique locale trouveront des clients sur Cergy et alentours.

Points faibles

Un commerce de proximité fragile et qui se dégrade

L'appareil commercial de Cergy est, comme celui de l'agglomération, très fragilisé. Le taux de rotation est important : 49% des commerces ont une viabilité incertaine, d'après le PLU. Les pôles secondaires sont marqués par le vieillissement, une mauvaise accessibilité et une mauvaise intégration dans la ville. L'offre de proximité dans les quartiers n'est ni suffisante ni assez diversifiée. L'hétérogénéité architecturale du quartier Grand Centre ne favorise pas la lisibilité des commerces sur dalle. Le « Bilan économique et social du Val d'Oise 2005-2006. Edition 2007 », publié par le Centre d'expansion économique du Val d'Oise (CEEVO) confirme les difficultés rencontrées par le petit commerce de proximité et la restauration à l'échelle départementale.

La perte d'attractivité en termes d'accueil, d'image et de concurrence

Tous les parcs d'activités de Cergy ont des soucis de remplissage. La perte d'attractivité est patente depuis la fin des privilèges fiscaux liés au statut de ville-nouvelle. La concurrence avec d'autres pôles économiques d'Ile de France mieux desservis et/ou moins éloignés de Paris s'est accrue. Outre l'accessibilité, la baisse de compétitivité

porte sur des conditions d'accueil et d'image dégradées : le quartier d'affaires Préfecture souffre de vieillissement, le parc Saint Christophe, haut de gamme, souffre de problème de divisibilité des espaces, le Parc de l'Horloge souffre de l'image d'insécurité du quartier Axe majeur. Aucun des 4 parcs d'activité de Cergy ne figure dans les missions de requalification de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour la période 2007-2012. La baisse d'attractivité se joue aussi sur la sous-qualification de la population locale, et sur des critères de qualité de vie pour les employés (absence de cœurs de vie animés, difficultés d'accueil de la petite enfance). A noter toutefois que sur la période 1994-2001, l'agglomération de Cergy-Pontoise n'a pratiquement pas perdu d'établissements, et qu'une amélioration de la situation du marché des bureaux a été enregistrée en 2005 et 2006 (progression significative du nombre de transactions).

Le manque de partenariats entre Ville et entreprises

Un forum de l'emploi organisé en partenariat avec la SNCF s'est révélé bénéfique en ce qu'il a généré des entretiens suivis d'embauche. De telles initiatives sont à réitérer. Parce que le développement économique n'est jamais entré dans ses compétences, Cergy n'a pas eu à créer de lien particulier avec les entreprises. C'est un handicap qu'il faut rattraper. Il faut nouer des partenariats Ville entreprise, sur les thèmes de l'emploi, notamment avec les entreprises qui ont signé des chartes diversité, mais aussi plus généralement sur les thèmes du développement durable. La prise de conscience actuelle des entreprises françaises quant à leurs responsabilités sociales et environnementales est un contexte très favorable.

GOUVERNANCE

Point fort de la gouvernance à Cergy, la démocratie de proximité est bien développée, bien qu'elle soit perçue de façon mitigée, que les rôles et modes de relation soient insuffisamment lisibles et que la participation soit partielle. Du chemin reste aussi à parcourir en interne pour améliorer transversalité et communication entre les services et entre les agents, collaboration avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, et mieux intégrer les principes du développement durable.

Points forts

Une démocratie de proximité bien développée

Cergy a mis en place des conseils consultatifs de quartier, alors que sa population inférieure à 80 000 habitants ne les rendait pas obligatoires. De nombreuses opportunités de participation citoyenne, de rencontre avec les élus sont organisées : réunions publiques, visites de quartier, etc. La Ville se caractérise aussi par une tradition forte d'implication dans la vie de la cité.

... mais une participation partielle et une perception

Faiblesse de la participation de certaines catégories de la population, notamment les plus modestes et les jeunes. Environ 50 personnes sont actives sur les 140 que comptent les conseils consultatifs de quartier. La participation aux

mitigée de la part des habitants

différents modes de concertation en place se limiterait à environ 500 personnes sur 57 000 habitants, soit un taux de 0,9% ce qui est faible. Cette participation partielle pose notamment le problème de la représentativité et légitimité des conseils consultatifs de quartier. L'implication des jeunes, qui est forte dans la vie associative devrait pouvoir être étendue à la vie politique locale.

Des actions de sensibilisation des enfants

Les conseils des enfants, la mise en place d'un pédibus, la présence d'un animateur DD dans chaque centre de loisirs, sous la coordination d'un animateur de référence constituent des initiatives très positives dont il faut poursuivre le développement. La sensibilisation du grand public à l'environnement et à la citoyenneté se fait en grande partie par l'intermédiaire des enfants

Points faibles

Une lisibilité insuffisante du rôle des conseils consultatifs de quartier et de leur mode de relation avec les élus et les Services de la Ville

Le rôle et l'action des conseils consultatifs de quartier sont mal connus de la population. Une fois les conseils constitués il n'y a pas d'occasion de se rencontrer et, pour les citoyens extérieurs, d'apporter leur contribution à certains débats qui les concerneraient. Même si la collaboration avec les services s'est bien améliorée au fil des années, les membres des conseils consultatifs de quartier regrettent d'être peu, mal ou pas informés des dossiers traités, du travail des autres conseils consultatifs et de l'usage qui est fait au final par la ville de leur contribution. La présidence des conseils par un élu pose des problèmes de légitimité. L'articulation entre la démocratie participative et la démocratie représentative n'est pas comprise et pas explorée.

La multiplicité des propriétaires-bailleurs et leur implication insuffisante dans la gestion des espaces, des déchets, et la maîtrise de l'énergie

19 bailleurs sociaux interviennent sur Cergy. La gestion des espaces collectifs par les acteurs publics et privés se révèle difficile voire insuffisante, pour ce qui concerne les déchets, les espaces verts, l'assainissement, la voirie, les éclairages. La multiplicité et l'imbrication des parcelles, due notamment à l'urbanisme sur dalle, la multiplicité et la diversité des intervenants, et la méconnaissance des propriétaires privés de leurs différentes responsabilités expliquent cette faiblesse. Jusqu'à présent la maîtrise de l'énergie n'a pas été une préoccupation ni des propriétaires ni des locataires.

Une transversalité et une communication encore insuffisantes entre les Services

Malgré des améliorations, les Services de la Ville restent cloisonnés et ont peu de pratiques transversales dans l'exécution des actions. La communication interne est insuffisante, ce qui peut donner une impression de hiérarchie « fermée ».

Des relations et une collaboration entre Ville et

Les relations sont difficiles avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, notamment dans les domaines des déchets, de la promotion du territoire et de l'aménagement des zones d'activités concertées. Elles

**Communauté
d'agglomération qui
manquent d'efficacité et
de lisibilité**

sont difficiles aussi avec les autres communes et administrations locales, en raison de leur l'hétérogénéité (rurales / urbaines) et la méconnaissance par les agents du partage des compétences. La multiplicité des acteurs publics intervenant sur le territoire induit un manque de lisibilité et de reconnaissance de l'action des Services par le public.

**Une intégration
insuffisante des principes
du DD par la Municipalité**

Malgré les nombreuses initiatives prises⁵, le sentiment général est celui d'actions éparses, désordonnées, menées par chaque service mais méconnues par les autres et qui ne donnent pas la valeur exacte de ce qui est fait. La mobilisation particulièrement forte des agents constatée lors du Diagnostic est un point très positif pour transformer cet état de fait.

⁵ tri des déchets mis en place depuis un an dans les centres de loisirs, depuis quelques mois dans les bureaux de l'Hotel de Ville, application des principes du DD pour l'édition 2007 du festival Cergy Soit, participation au Plan de déplacement des employés initiée par la Communauté d'agglomération, panier AMAP et café équitable au distributeur à l'Hotel de ville, régies municipales pour la distribution des brochures et logistique technique des évènements municipaux de la ville, etc.

LES ACTIONS PHARES DE LA VILLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Une dizaine d'actions en cours à Cergy apparaissent comme des actions phares au regard du développement durable. Deux d'entre elles satisfont pleinement aux critères d'évaluation définis par le Ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (MEDAD), comme le montre les tableaux ci-dessous. Il s'agit de :

- la rénovation urbaine de la Croix Petit, mise en avant pour les aspects sociaux (logement social, accompagnement, etc.), la création d'un environnement paysager et d'espaces verts, et pour ses avancées en matière de tri sélectif des déchets avec ses points d'apport volontaire (PAV) enterrés, sa recherche de HQE, etc.
- l'application des principes du développement durable à la 10^{ème} édition de CergySoit pour en faire un festival « durable », avec les « Zôtres », gros bonhommes destinés à sensibiliser le public sur le DD, le tri sélectif systématique des déchets produits, des gobelets en verre recyclables, la création d'un site Internet de covoiturage, etc.

Qualification selon les finalités et les déterminants de la démarche développement durable

ACTION	FINALITES					DETERMINANTS DE LA DEMARCHE				
	LUTTE CONTRE L'EFFET DE SERRE	PRESERVATION BIODIVERSITE	QUALITE DE VIE POUR TOUS	COHESION SOCIALE & SOLIDARITE	PRODUCTION & CONSOM. RESPONSABLES	PARTICIPATION	ORGANISATION DU PILOTAGE	TRANSVERSALITE	DISPOSITIF D'EVALUATION	STRATEGIE D'AMELIORATION
Rénovation urbaine de la Croix Petit (PAV, 8/10 HQE, espace vert, mixité, participation, sécurité, etc.)	DD	D	DDD	DD	DD	DD	DDD	DDD	D	DD
Application des principes DD à la 10 ^{ème} édition du festival CergySoit (les Zôtres, tri sélectif, gobelets recyclables, covoiturage, parc à vélo, etc.)	DD	DD	DDD	DDD	DDD	DD		DDD		DD
Education à l'environnement dans les centres de loisirs accueillant des maternelles et primaires (animateur DD, tri sélectif, jardin potager, ateliers DD, etc.)	D	DD	DDD	DDD	DD		DD	DDD		DD
Opération construction de 70 logements aux Toulouses. Aménagement + espaces verts négociés ensemble dès conception (parking public, jardins suspendus)		DD	DD	DDD		DD D		DD		D
Réalisation d'une résidence « Olivarius » pour cadres avec HQE (récupération eaux, murs paysagers, déchets enterrés)		DDD	D	D	DD			D		DD
Charte pour une gestion durable des déchets de chantier du BTP dans le Val d'Oise		DD	DD		DDD					DD
Agrandissement de l'espace vert sur l'espace public Avenue du Hazay	D	D	DD					D		D
Nouvelle chaufferie urbaine en biomasse à l'étude par la CA pour étendre le réseau de chaleur jusqu'aux Hauts de Cergy	DDD	DD	D		DDD			DD		DD

Guichet unique à l'Hôtel de Ville et 2 mairies de quartier, et au téléphone pour la plupart des prestations et système d'évaluation de la qualité du service	D	D	DDD	DD	DD		DD	D	DDD	DD
Lancement de la démarche agenda 21 de Cergy	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	?	DDD	DDD	DDD	DDD

Transversalité des actions phares

ACTIONS	DOMAINES D'ACTION																
	SOLIDARITE ET COOPERATION DECENTRALISEE	SANTE	SECURITE (RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES)	SECURITE (PREVENTION DES INCIVILITES)	ACCES A LA CONNAISSANCE	CULTURE	SPORT ET LOISIRS	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	TOURISME	AGRICULTURE ET GESTION DES FORETS	EMPLOI	URBANISME, AMENAGEMENT, LOGEMENT	DEPLACEMENTS, TRANSPORTS ET INFRASTRUCTURES	CONSERVATION BIODIVERSITE ET RESSOURCES NATURELLES	ENERGIE	GESTION RESPONSABLE ET SERVICES AU PUBLICS	DEGRE DE CONTRIBUTION AU DOMAINE PRINCIPAL
Rénovation urbaine de la Croix Petit	DDD	D		DD	D							DDD		DD	DD	DD	DD
Education à l'environnement dans les centres de loisirs	DD	D			DDD	D	DDD							DD		DDD	DD
Application des principes DD à la 10 ^{ème} édition du festival CergySoit		D			DD	DDD									D	DD	DD
Opération de 70 logements aux Touleuses (négociation aménagement + espaces verts)		D		D			DD					DD		D		DD	DD
Réalisation d'une résidence « Olivarius » pour cadres avec HQE		DD			D	D						DD		DDD	DDD		DD
Charte pour une gestion durable des déchets de chantier du BTP dans le Val d'Oise		D	D					D			D	D		DDD		DD	DD
Agrandissement de l'espace vert sur l'espace public Avenue du Hazay	D	D		D			DD					D		D		DD	DD
Nouvelle chaufferie urbaine en biomasse à l'étude (CA) pour extension Hauts de Cergy		D						D		DD	D	D			DDD	DD	DD

Guichet unique (Hôtel de Ville + 2 mairies) et système d'évaluation de la qualité du service	DD	D		D	DD						D			D	D	DDD	DD D	
Lancement de la démarche agenda 21 de Cergy	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	DDD	DD D

LES DIX ENJEUX MAJEURS IDENTIFIES ET LES ORIENTATIONS CHOISIES

Dix enjeux majeurs au regard du développement durable ont été identifiés sur la base des points forts et des points faibles du territoire, en recherchant transversalité et idées force pour mettre en évidence ce que Cergy peut « perdre » -un atout d'aujourd'hui qui, confronté à une menace, peut disparaître demain- et ce que Cergy peut « gagner » -une faiblesse actuelle qui, en sachant saisir une opportunité, peut se transformer en atout. Pour faire face à ces enjeux, quarante orientations d'action sont proposées pour tendre vers le développement durable, synthèse des nombreuses idées qui ont été formulées lors des différentes concertations.

ENJEUX MAJEURS ET ORIENTATIONS

Dans ce qui suit, les orientations proposées sont illustrées par des idées d'actions données à titre d'exemple et qui ne constituent en aucun cas une recommandation. C'est le choix concerté de tous les acteurs qui, à la phase suivante, fera la sélection finale, une fois que la faisabilité technique, financière, comportementale de chaque action aura été débattue. La liste complète des idées d'actions formulées lors des concertations est synthétisée Annexe 2 du présent rapport et détaillée dans le volume annexe. Cette liste n'est pas définitive, puisqu'un nouvel appel à idées sera lancé au début de la phase suivante.

1. Préserver et valoriser le patrimoine naturel exceptionnel de Cergy

Le patrimoine naturel de Cergy est sa première richesse, il procure qualité de vie aux habitants et peut demain leur fournir des emplois car il constitue une opportunité de développement économique durable. Il importe donc de le préserver tout en le valorisant mieux. Quatre orientations d'actions sont proposées :

1.1. Aménager les bords de l'Oise

Les berges de l'Oise constituent un vaste espace pour inventer et proposer de nouvelles formes de loisirs respectueuses de l'environnement. Le tissu paysager des berges doit être pensé comme une nouvelle signature architecturale qui viendra compléter la collection exceptionnelle de Cergy.

1.2. Clarifier les obligations et sensibiliser les propriétaires publics et privés sur l'entretien des espaces verts

1.3. Améliorer l'entretien et préserver les écosystèmes dans les espaces verts

L'architecture paysagère de la Ville doit évoluer vers des écosystèmes plus naturels.

1.4. Sensibiliser le grand public à la biodiversité

La sensibilisation du grand public à la biodiversité peut déboucher sur des formes de loisirs et de tourisme d'un genre nouveau. Des espaces d'observation et de pédagogie doivent être développés.

Exemple d'idée d'action : Promouvoir l'observation des oiseaux. Restaurer et entretenir le point d'observation existant. Engager une collaboration avec le Parc Naturel Régional du Vexin et les associations locales concernées pour développer des espaces d'observation et de pédagogie

2. Développer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle

La voiture reste prépondérante dans les déplacements à Cergy, source d'embouteillages et de pollutions (émissions de gaz à effet de serre, etc.), alors que la commune dispose de trois gares RER, et d'un réseau important de bus et de cheminements vélos et/ou piétons. L'emprise de la voiture doit être desserrée, au profit de tous les modes de transports partagés et alternatifs, qui doivent être encouragés. Les habitants doivent perdre leurs mauvaises habitudes et la Ville doit les y aider. Les trajets domicile travail doivent faire l'objet d'une vaste réflexion en partenariat avec les instances publiques, les transporteurs et les entreprises concernées, mais aussi avec une réflexion par quartier. Trois orientations sont proposées :

2.1. Améliorer la desserte des transports en commun

2.2. Favoriser les transports doux : valoriser le Fil d'Ariane, mieux signaler et sécuriser, développer les pistes cyclables et équipements pour vélos

Le développement des voies de transports de doux doit s'accompagner de campagnes d'information et d'incitation du grand public

2.3. Développer les transports partagés : Plan de déplacement entreprises ou administrations (PDE ou PDA), pédibus, covoiturage

La Ville doit notamment prendre l'initiative de réseaux de covoiturage et les déléguer par la suite.

Exemple d'idée d'action : Explorer les pistes du transport semi-collectif. Réaliser une étude de marché. Etudier l'exemple d'autres villes. Rencontrer des transporteurs. Etudier la possibilité d'une régie municipale

3. Soutenir et développer les commerces de proximité durables

La fragilité du commerce de proximité à Cergy doit être vigoureusement combattue. Le petit commerce est à la fois source de vie, de sécurité, d'activité économique. Il limite aussi l'usage de la voiture individuelle. Il favorise la mixité sociale et générationnelle, apporte de la convivialité, et donc de l'attractivité au territoire. Trois orientations sont proposées :

3.1. Mener une politique d'accueil et de soutien de petits commerces diversifiés
Exemple d'idée d'action : Définir le redécoupage des ZAC en unités plus petites

3.2. Mobiliser les commerçants à établir et afficher des engagements DD

3.3. Corriger le déficit d'image de Cergy

4. Développer des partenariats Ville-entreprises-universités pour l'innovation et l'insertion dans les filières DD

Les entreprises, petites et grandes, et les établissements d'enseignement supérieur possèdent un potentiel d'expertise et de savoir-faire que Cergy pourrait avantageusement utiliser, ainsi que, certainement un potentiel d'engagement solidaire. La Ville a tout à gagner à se réunir avec les deux types de partenaires pour réfléchir aux filières d'avenir du développement durable et établir avec eux des partenariats pour stimuler le développement- des filières les plus prometteuses. Cinq orientations d'action sont proposées :

4.1. Soutenir les initiatives d'insertion dans les filières DD

Pour accroître ses ressources Cergy doit donner du travail à ses habitants, les accompagner dans la formation et l'insertion dans les filières du développement durable qui constituent des gisements d'emplois : recyclages, rénovation du bâti, tourisme écologique, éducation à l'environnement, agriculture de proximité, services à la personne, etc.

Exemple d'idée d'action : Organiser des forums des métiers du développement durable. Solliciter la participation des entreprises et des établissements d'enseignement

4.2. Développer les partenariats avec les grandes écoles et universités pour offrir des compétences aux PME

Cergy doit établir des liens qui lui sont propres avec les acteurs économiques et universitaires présents ou à venir sur son territoire. Il y a là un gisement d'opportunités en termes de développement économique, mais aussi de solidarité et d'animation socioculturelle. Cergy doit prendre l'initiative, pour des partenariats de toutes formes et associer systématiquement ces acteurs au débat local. L'élaboration du programme d'actions de l'Agenda 21 est une bonne occasion.

4.3. Développer les activités touristiques (Oise, patrimoine architectural)

Les premières expérimentations de circuits de découverte testées en 2008 ouvrent une voie prometteuse vers des produits touristiques originaux mêlant culture et nature, et qui pourront attirer des publics plus larges que les seuls habitants.

4.4. Maintenir l'agriculture périurbaine et soutenir sa requalification en bio

Le maintien de la vocation agricole de la Plaine des Linandes, entérinée par le PLU, doit s'accompagner d'une politique d'accueil de nouveaux exploitants et d'accompagnement social des reconversions et formations à l'agriculture biologique, et du développement

de circuits de distribution adéquats (coopératives, associations pour le maintien de l'agriculture paysanne - AMAP, marchés, boutiques, etc.).

4.5. Créer des bourses municipales d'action DD pour les jeunes

Il s'agit d'installer une ambiance de stimulation et de ville laboratoire.

5. Faire vivre / rendre effective la mixité socioculturelle et fonctionnelle, richesse de Cergy, en favorisant les échanges entre les quartiers, entre les jeunes et avec les étudiants

Cergy doit décroiser ses quartiers, souvent marqués par une uniformité de catégorie sociale. Les échanges entre quartiers sont fondamentaux pour faire se rencontrer les classes sociales, les générations, les cultures et tirer parti de la grande mixité socioculturelle et fonctionnelle, autre grande richesse de la Ville. Quatre orientations sont proposées :

5.1. Améliorer et diversifier l'offre de logement pour mieux répondre aux besoins. Initier un Plan local de l'habitat (PLH)

Il faut accompagner les mutations des familles de Cergyssois pour que leur membres, même séparés, aient envie de rester sur le territoire, contribuant ainsi à renforcer la convivialité et l'identité en construction de Cergy.

5.2. Travailler aux occasions de se rencontrer : manifestations sportives, culturelles, forums, expositions/débats, information sur la vie locale

Réfléchir à des manifestations thématiques qui incitent les habitants à se rendre dans un autre quartier que le leur. Les 22 000 étudiants doivent sortir de leur campus et apporter leur dynamisme à la Ville. La vitalité de la jeunesse Cergyssoise doit s'exprimer en transversal de la fracture sociale : il faut faire se rencontrer les jeunes, organiser des festivités plus petites (à taille plus humaine).

Exemple d'idée d'action : Sur le modèle de la Fête au village annuelle qui réussit une bonne mixité sociale, culturelle, et générationnelle, et afin de diminuer l'actuelle étanchéité entre les quartiers, six manifestations annuelles, plus petites, pourraient être organisées dans chacun des quartiers, à tour de rôle.

5.3. Travailler à la convivialité des lieux où se croise la population : centre commercial, gares, espaces publics

Exemple d'idée d'action : Installer des bancs dans les espaces publics.

5.4. Améliorer la convivialité à l'intérieur des quartiers : commerces, attractivité des maisons de quartier, etc.

Exemple d'idée d'action : Mieux intégrer dans la Ville de la maison des étudiants située à proximité de l'université, par un engagement renforcé de l'ensemble des partenaires

5.5. Travailler à l'animation du/des centre(s)

L'absence d'un centre ville animé le soir pose véritablement problème pour l'épanouissement des habitants actuels, et pour les employés des entreprises qui pourraient éventuellement venir s'installer.

Exemple d'idée d'action : Développer des animations spécifiques pour la population d'adolescents, en lien avec la citoyenneté et le développement durable

6. Améliorer la représentativité et le fonctionnement des Conseils consultatifs de quartier

La démocratie de proximité est déjà bien ancrée à Cergy, elle doit désormais aborder une deuxième phase. Le bilan de la précédente mandature des Conseils consultatifs de quartier est riche d'enseignements pour améliorer leur fonctionnement. Trois orientations d'action sont proposées :

6.1. Etablir de façon concertée de nouvelles règles et les diffuser largement

6.2. Créer des nouveaux espaces de dialogues entre Conseils consultatifs de quartier, élus, Services, habitants, associations

Exemple d'idée d'action : ouvrir périodiquement certaines délibérations des Conseils consultatifs de quartier au grand public

6.3. Mieux informer les Conseils consultatifs de quartier de l'usage qui est fait de leur travail

7. Impliquer les jeunes dans la vie de la cité

La population de Cergy est jeune, mais les jeunes ne se font pas entendre et ne sont pas impliqués dans la vie publique. Il faut changer cette situation. Rendre intéressant et attirant l'exercice de la citoyenneté. Créer des espaces pour un débat entre jeunes, en regroupant les différentes catégories sociales et culturelles. Encourager les projets de solidarité. Deux orientations d'action sont proposées :

7.1. Etudier une instance de concertation des jeunes (13-25 ans)

Mélanger les quartiers, raisonner par tranche d'âges, structurer les réunions par thème et projet. Consulter les étudiants résidents (9000) ou non (11000) à Cergy. Faire le lien avec les Conseils consultatifs de quartier, les élus et les Services sur certains projets.

Exemple d'idée d'action : lancer une concertation de la population jeune concernant les thèmes à aborder et les modalités à retenir (tranches d'âges, représentation géographique)

7.2. Adapter les conseils d'enfants pour préparer à l'implication une instance de concertation des jeunes

8. Améliorer l'information et la participation des citoyens

L'envie de citoyenneté est grande à Cergy, c'est un des héritages de la ville nouvelle. Mais l'expérience montre que les ménages actifs, monoparentaux, étrangers, modestes, ainsi que les jeunes se mobilisent difficilement. Il importe de donner envie au public le plus large de participer au débat local. Et pour cela d'abord lui en faciliter l'accès. Trois orientations d'action sont proposées :

8.1. Mettre en place des mécanismes de concertation

Au delà des améliorations de communication qui s'imposent, des pistes se révèlent intéressantes à explorer, mises en avant dans les bilans de fin de mandat des conseils consultatifs de quartier. Participer sur un mode consultatif mais aussi informatif et productif, être relais d'information auprès des autres habitants, s'ouvrir aux acteurs locaux (cafés, commerçants, associations) renforcer les opportunités d'échanges avec les habitants, les élus et l'administration, etc. La nouvelle mandature doit être l'occasion de recruter un plus large public dans les CCQ et donc d'améliorer leur représentativité. Pour cela une campagne d'information doit être menée qui explique leur rôle, leur statut, leur engagement, lesquels doivent donc être définis au préalable par les élus.

Faire des réunions publiques thématiques. L'élaboration du programme d'actions de l'Agenda 21 est une première occasion de concertation élargie. Le suivi et l'évaluation de sa mise en œuvre seront l'occasion suivante.

Exemple d'idée d'action : Organiser un dispositif d'écoute des habitants, notamment les moins éduqués, en s'appuyant sur le relais des agents présents sur le terrain

8.2. Mettre en œuvre un plan de communication agenda 21 et des actions de pédagogie de la citoyenneté

Exemple d'idée d'action : Etendre les sessions de formation/pédagogie de la citoyenneté pour les membres des conseils consultatifs de quartier, aux responsables d'association et aux les moniteurs en charge d'adolescents.

8.3. Organiser des concours annuels des meilleurs actions/projets développement durable à Cergy, pour les particuliers, conseils consultatifs de quartier, associations, entreprises

9. Faire de Cergy un exemple en matière de développement durable sur les déchets, la maîtrise de l'énergie (économies et énergies renouvelables) et la haute qualité environnementale (HQE)

9.1. Mettre en place des politiques volontaristes de maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables et HQE

Exemple d'idée d'action : Etudier systématiquement le recours aux énergies renouvelables dans tous les projets de construction conduits par la Ville ou en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

9.2. Innover en matière de gestion des déchets, en s'appuyant notamment sur les écoles et mastères spécialisés présentes sur le territoire

Exemple d'idée d'action : envoyer les ambassadeurs du tri auprès de la population, en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

9.3. Sensibiliser et accompagner les propriétaires/bailleurs à la maîtrise de l'énergie, à la gestion des déchets, de l'assainissement : clarifier, simplifier et rappeler les règles et responsabilités ; concerter

9.4. Soutenir les initiatives développement durable des particuliers, associations et entreprises

9.5. Adopter une charte pour le respect des normes environnementales lors des manifestations organisées ou accueillies à Cergy

9.6. Participer à des réseaux de diffusion des « bonnes pratiques »

10. Améliorer l'intégration des principes du développement durable en interne : faire de Cergy une Ville éco citoyenne

Les agents de la Ville, cadres compris ont montré une motivation très forte à s'engager pour le développement durable. L'exemplarité que doit montrer l'entreprise Cergy paraît évidente à tous. Les pistes d'actions sont nombreuses. Dans tous les cas elles nécessitent un management par projet. Chaque projet doit être l'occasion de faire travailler plusieurs services en transversalité. Les décisions doivent prendre en compte les critères développement durable. Neuf orientations d'action sont proposées :

- 10.1. Renforcer la maîtrise de l'énergie et de l'eau dans le bâti communal. Envisager un Plan climat territorial
Exemple d'idée d'action : Mettre en place un Plan lumière avec minuteurs, luminosité variable et incitation des usagers à éteindre les lumières dans les locaux vides (écoles, bureaux, sanitaire)
- 10.2. Etudier la pertinence de la mise en place d'un conseiller énergie au niveau de la Ville
- 10.3. Mettre en place une gestion développement durable des déplacements professionnels des agents et développer le parc de véhicules propres
- 10.4. Réduire la consommation de papier
Exemple d'idée d'action : Sensibiliser les agents à réduire les impressions de documents et à systématiser l'impression recto-verso.
- 10.5. Intégrer des critères développement durable dans les marchés publics
- 10.6. Mettre en place des référents développement durable dans chaque Service
- 10.7. Former les agents à la communication sur le développement durable
Un esprit d'équipe reste à instituer entre les services des différentes échelles territoriales. Des sessions de formation commune des agents, pourrait favoriser de meilleures relations. L'articulation des agendas 21 est une bonne occasion d'expérimenter une collaboration sur un mode de groupe de projet transversal.
- 10.8. Mettre en place un tableau de bord développement durable pour la Ville
- 10.9. Mettre à disposition des élus une évaluation de l'impact développement durable des décisions avant le vote du conseil municipal

LA COHERENCE AVEC L'AGENDA 21 DE CERGY PONTOISE ET DES COMMUNES VOISINES

L'agenda 21 de la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise est actuellement en phase préparatoire. Le diagnostic territorial préalable à l'agenda 21 sera formalisé au printemps 2008. Néanmoins la Communauté d'agglomération a réalisé au cours de l'année 2007 un recueil des perceptions des habitants sur les démarches emblématiques en cours. Cette consultation a également porté sur les priorités souhaitées et sur la formulation de pistes d'actions. 227 pistes d'action ont ainsi été formulées, dont 44 actions ont été retenues et validées par Conseil de la communauté d'agglomération pour être réalisées dès 2008.

La commune de Jouy-le-Moutier, membre de la communauté d'agglomération a également lancé son agenda 21, un bilan carbone, une étude approfondie énergétique et une formation au développement durable des agents municipaux. D'autres agendas 21 verront vraisemblablement le jour prochainement dans d'autres territoires voisins.

Toutes ces démarches devront se conjuguer harmonieusement et se compléter, et déboucher sur des partenariats et des mutualisations d'efforts et de moyens sur la base des compétences respectives.

La synthèse des idées d'actions formulées lors de concertation à Cergy (voir l'[Annexe 2](#)) montre leurs cohérences entre les actions retenues pour 2008 par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

DES INDICATEURS DEVELOPPEMENT DURABLE ENVISAGEABLES

Les enjeux majeurs et les orientations d'action décrits ci-dessus constituent le cadre de référence concerté de ce qu'il faut faire à Cergy pour tendre vers le développement durable. Le pilotage et l'évaluation sont des éléments déterminants d'une démarche développement durable. Une première liste d'indicateurs développement durable est proposée ici pour permettre le pilotage du futur agenda 21 et l'évaluation de sa mise en œuvre à partir des évolutions constatées par rapport aux enjeux majeurs identifiés et aux orientations d'action retenues. Cette liste n'est pas exhaustive. Elle devra être complétée et précisée en fonction du programme d'actions concrètes qui sera défini au cours de la prochaine phase.

Il serait par ailleurs important que la Ville reprenne l'idée d'un observatoire social avec quelques indicateurs, proposée par l'étude du CREDOC en 2004, pour suivre les évolutions de sa population.

Enjeux	Indicateurs envisageables
Préserver et valoriser le patrimoine naturel exceptionnel de Cergy	• Evolution des superficies artificialisées / nombre d'habitants

	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité physicochimique des eaux superficielles et souterraines • Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs (indicateur de biodiversité) • Superficies d'espace vert par habitant à Cergy, en Ile de France et dans des villes de taille similaire à Cergy
Développer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Parts modales des différents modes de transport alternatifs • Part modale des transports en commun
Soutenir et développer les commerces de proximité durables	<ul style="list-style-type: none"> • Evolution du nombre de commerces de proximité de base (boulangerie, boucherie, crèmerie, épicerie, etc.) • Solde arrivées/départs d'entreprises et taux d'évolution par rapport au nombre d'entreprises sur la commune de Cergy ; à comparer avec Cergy-Pontoise, autres villes nouvelles, Val d'Oise, Ile de France ; • Evolution du nombre de grandes enseignes • Nombre d'emplois et répartition par taille d'entreprise • Pourcentage d'étudiants à Cergy vivant à Cergy ; pourcentage d'étudiants à Cergy qui y trouvent du travail après leurs études.
Développer des partenariats Ville-entreprises-universités pour l'innovation et l'insertion dans les filières DD	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises, d'emplois et d'emplois d'insertion créés dans les filières DD • Nombre de brevets déposés par des établissements Cergyssois dans le domaine des filières DD • Nombre d'exploitations et surfaces cultivées en agriculture biologique sur le territoire
Faire vivre / rendre effective la mixité socioculturelle et fonctionnelle, richesse de Cergy, en favorisant les échanges entre les quartiers, entre les jeunes et avec les étudiants	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'événements, de manifestations inter quartiers organisées entre quartiers
Améliorer la représentativité et le fonctionnement des Conseils consultatifs de quartier	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles règles de représentativité et de fonctionnement des CCQ
Impliquer les jeunes dans la vie de la cité	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions de concertation spécifiques réalisées auprès des jeunes • Taux d'illettrisme chez les jeunes • Nombre de suicides selon les tranches d'âge
Améliorer l'information et la participation des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> • Comparaison des taux de participation aux élections à Cergy, en Val d'Oise, en Ile de France et au niveau national • Données comparatives sur les taux de participation à différentes démarches de démocratie participative

Faire de Cergy un exemple en matière de développement durable sur les déchets, la maîtrise de l'énergie (économies et énergies renouvelables) et la haute qualité environnementale (HQE)

- Prélèvements d'eau selon les usages (eau potable, administration et services publics, entreprises, agriculture) et l'origine (eaux de surface, eaux souterraines)
- Production d'ordures ménagères par habitant et revenu moyen par habitant sur la ville
- Evolution des volumes de déchets ménagers et assimilés collectés, selon leur mode de traitement : mise en décharge, incinération avec ou sans valorisation énergétique, valorisation matière
- Nombre d'entreprises certifiées ISO 14001
- Montant des investissements des entreprises consacrés à la protection de l'environnement
- Evolution des consommations de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, et d'intrants agricoles

Améliorer l'intégration des principes du développement durable en interne : faire de Cergy une Ville éco citoyenne

- Evolution des consommations d'énergie de la Municipalité par usages finaux (électricité, chauffage, carburant véhicule, etc.)
- Part de l'énergie consommée par la Ville d'origine renouvelable
- Evolution de la consommation de papier
- Encours de la dette communale et intercommunale par habitant

CHAPITRE 4 - DU DIAGNOSTIC PARTAGE A L'AGENDA 21 : LES ETAPES A VENIR

Le diagnostic partagé, et plus précisément les enjeux majeurs mis en évidence et les orientations d'actions retenues pour y faire face, constitue le point de départ et le cadre pour la phase suivante du processus : l'élaboration concertée du programme d'actions de l'agenda 21 et de son dispositif de suivi évaluation. Cette phase comprend deux grandes étapes :

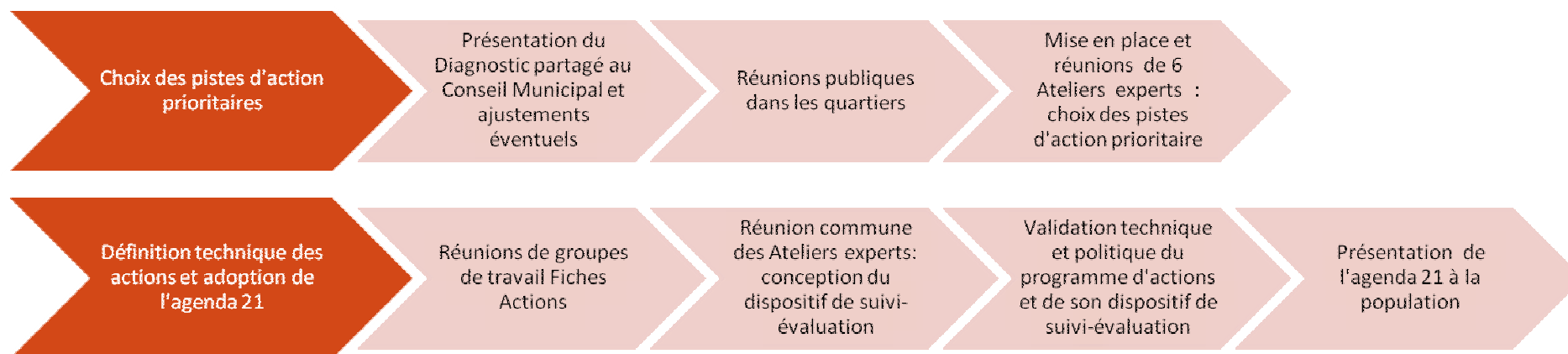
- Le choix des pistes d'action prioritaires
- La définition technique des actions et l'adoption de l'agenda 21.

Comme pour le diagnostic, la concertation reste au cœur de la démarche. Elle prend la forme d'un débat citoyen. Pour être efficace le débat se spécialise au fil des rencontres : on passe de la réunion publique générale à l'atelier - expert pour revenir à une large restitution finale. Les participants sont :

- Les citoyens, habitants de Cergy, y compris à titre temporaire comme les étudiants
- Les décideurs et gestionnaires, porteurs des actions et politiques publiques : élus et Services de la Ville et autres services publics agissant sur le terrain
- Les porteurs d'intérêt, mouvements politiques, associations, groupes socioprofessionnels (fédérations, entreprises, syndicats)
- Les experts : chercheurs, universitaires, personnalités qualifiées
- Les témoins : acteurs de terrain et opérationnels

Un médiateur externe anime les rencontres. La prise de parole publique est délimitée pendant les débats.

Les étapes à venir :



Le pilotage du projet Agenda 21 devra être assuré par un Comité de pilotage Agenda 21, interne à la ville composé des Directeurs des Services, de deux ou plusieurs élus, et du Maire. Il peut également intégrer des représentants de la Délégation régionale de l'Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie (ADEME) et de l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies (ARENE) d'Ile de France.

Il s'adjoint un Groupe de projet, chargé de la mise en œuvre opérationnelle du débat citoyen (contenu, communication, organisation) avec le recours éventuel à un/des prestataires extérieurs.

LE CHOIX DES PISTES D'ACTION PRIORITAIRES

LA PRESENTATION DU DIAGNOSTIC PARTAGE A L'EQUIPE MUNICIPALE

L'objet de cette présentation est :

- Débat et ajustements éventuels sur les orientations et pistes d'action proposées dans le diagnostic partagé
- Mise en place du Comité de pilotage Agenda 21 et du Groupe projet.

DES REUNIONS PUBLIQUES DANS LES QUARTIERS

L'objet des réunions publiques dans les quartiers est :

- Présentation du diagnostic partagé, chapitre enjeux et orientations, et idées d'action
- Recueil d'expériences concrètes en matière de développement durable, de nouvelles idées d'action.

Pour recruter le public, des actions spéciales de communication doivent être menées en direction :

- des publics habituellement les moins mobilisés : les jeunes, les étrangers, les étudiants
- mais aussi des publics qui manquent le plus de temps : les ménages actifs avec enfants.

Forme ludique : par exemple réunions dans la rue et visite d'une exposition itinérante, dans un bus qui irait de quartier en quartier, avec des agents qui informent et, à l'intérieur du bus, des postes de consultation du site Internet dédié (et de sa boîte à idées) ainsi que, pour ceux qui le désirent, remise d'une copie papier du Diagnostic (version simple).

L'information doit descendre et remonter : les citoyens doivent pouvoir participer au débat et notamment aux premières étapes, même s'ils sont absents des réunions publiques. Le dispositif de « boîte à idées » peut se décliner sur plusieurs canaux : Internet, carte postale, téléphone, (numéro vert à la Mairie), vraies boîtes dans les équipements publics de proximité etc.

A l'issue des réunions publiques les citoyens peuvent s'inscrire pour :

- une participation physique à l'un des Ateliers experts, s'ils possèdent une expertise sur le sujet traité
- une participation par Internet à l'un et/ou l'autre des Ateliers experts : dans chaque Atelier un délégué Internet fera le tri et la synthèse des emails arrivés
- recevoir les newsletters Agenda 21.

LES PREMIERES REUNIONS DES ATELIERS EXPERTS : CHOIX DES PISTES D'ACTION PRIORITAIRES

Cinq thématiques de travail et cinq groupes « Atelier experts »

Le Comité de pilotage Agenda 21 intégrera les nouvelles données recueillies lors des réunions publiques, et :

- choisira cinq thèmes regroupant les enjeux prioritaires du Diagnostic ; les 5 thèmes peuvent être par exemple :
 - Thème 1 : Maîtrise de l'énergie et des ressources dans le bâti public et privé
 - Thème 2 : Développement des alternatives à la voiture individuelle
 - Thème 3 : Préservation et valorisation du patrimoine naturel
 - Thème 4 : Mixités sociales et culturelles, solidarités, lieux de rencontres, commerces de proximité
 - Thème 5 : Gouvernance participative : écoute, dialogue, concertation, partenariats avec les habitants et avec les acteurs publics et privés du territoire ;
- constituera cinq groupes de travail « Ateliers experts », un groupe pour chaque thème. Dans chaque groupe Atelier expert, 20 à 30 personnes : citoyens experts sur le sujet, élus, représentants des Conseils consultatifs de quartier et d'associations, universitaires, techniciens des Services de la Ville, techniciens des services partenaires (Etat, Région, Département, Communauté d'agglomération de Cergy-pontoise, etc.), représentants des acteurs économiques, experts ressources.

Des enjeux majeurs du diagnostic partagé aux thèmes des Ateliers experts	
Faire de Cergy un exemple en matière de DD sur les déchets, la maîtrise de l'énergie (économies et énergies renouvelables) et la HQE	Thème 1 - Maîtrise de l'énergie et des ressources dans le bâti public et privé
Développer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle	Thème 2 - Développement des alternatives à la voiture individuelle
Préserver et valoriser le patrimoine naturel exceptionnel de Cergy	Thème 3 - Préservation et valorisation du patrimoine naturel
Faire vivre / rendre effective la mixité socioculturelle et fonctionnelle, richesse de Cergy, en favorisant les échanges entre les quartiers, entre les jeunes et avec les étudiants	Thème 4 - Mixités sociales et culturelles, solidarités, lieux de rencontres, commerces de proximité
Soutenir et développer les commerces de proximité durables	
Développer des partenariats Ville-entreprises-universités pour l'innovation et l'insertion dans les filières DD	Thème 5 - Gouvernance participative : écoute, dialogue, concertation, partenariats avec les habitants et avec les acteurs publics et privés du territoire
Améliorer la représentativité et le fonctionnement des CCQ	
Impliquer les jeunes dans la vie de la cité	
Améliorer l'information et la participation des citoyens	
Améliorer l'intégration des principes du DD en interne: faire de Cergy une Ville éco citoyenne	Thème 6 – Atelier expert interne

Un Atelier -expert spécial pour l'interne

Parmi les enjeux identifiés par le diagnostic partagé, un enjeu concerne le fonctionnement interne de « l'entreprise Cergy » et s'appuie sur une forte mobilisation des personnels : Améliorer l'intégration des principes du DD en interne. Parallèlement aux autres Ateliers experts ouverts au public et aux partenaires, un sixième Atelier expert spécifique peut être constitué en regroupant des agents des différents services, afin d'aboutir au choix de quelques actions prioritaires, dont une charte de bonnes pratiques. Cet atelier pourrait être co-animé par un spécialiste de l'audit opérationnel d'entreprise.

Deux réunions des Ateliers experts pour le choix des pistes d'action prioritaires

Chaque thème regroupe plusieurs orientations, et chaque orientation comporte plusieurs pistes d'action possibles. Par exemple l'atelier : « Développement des alternatives à la voiture individuelle » regroupe des orientations concernant le vélo, les piétons, le covoiturage, les transports en commun, les plans de déplacement des employés, ainsi que l'urbanisme. L'orientation « vélo » comporte elle-même plusieurs actions possibles.

L'objectif de l'Atelier expert est de choisir parmi toutes, quelques pistes d'action prioritaires et de définir les grandes lignes de leur contenu. Ce travail s'effectue au terme de deux réunions successives, d'information et de débat :

- une première réunion pour présenter le diagnostic partagé, débattre des orientations et idées d'actions et remettre un dossier aux participants avec éventuellement un questionnaire pour qu'ils pondèrent les idées, suite aux débats de l'atelier, avec « prioritaire, tout de suite », « prioritaire, demain » et « non prioritaire » et propose de nouvelles idées ;
- une seconde réunion pour (sur la base des questionnaires) faire le choix des pistes d'action prioritaires, identifier des référents possibles pour chaque action choisie (agents de la Ville et/ou partenaires) et constituer des groupes de travail réduit par action. Le choix se fait selon des critères de faisabilité technique, financière, comportementale.

Il faut veiller à limiter le nombre d'actions dans le programme Agenda 21. L'objectif est d'obtenir un programme simple et lisible, que la population puisse s'approprier quelque soit son niveau d'éducation, et auquel elle ait envie de participer. Vingt à trente actions constituent un chiffre réaliste, (ce qui donne une moyenne de 4 à 6 actions par atelier-expert, si on en retient 5 ateliers). Dans un premier temps dix à quinze actions prioritaires serait un chiffre dynamique pour Cergy, et une base plus simple donc plus efficace pour la communication. Un deuxième programme pourrait être lancé à mi-mandat.

LA DEFINITION TECHNIQUE DES ACTIONS ET L'ADOPTION DE L'AGENDA 21

DEUX REUNIONS D'ELABORATION DE FICHES ACTIONS EN GROUPES DE TRAVAIL REDUITS

Les groupes de travail réduits constitués lors de la seconde réunion des Ateliers experts tiendront deux séances de travail successives animées par les référents des actions. L'objectif de ces séances est de remplir une fiche action détaillée, selon un format standard, pour chaque action prioritaire retenue :

- la première séance sera consacrée à la présentation et aux discussions techniques sur le contenu des actions ;
- la seconde finalisera la description technique de l'action : contexte et justification, objectifs chiffrés, activités et calendrier, moyens à mettre en œuvre (humains et financiers), organisation du pilotage et partenariats, indicateurs (d'impact et de résultat).

UNE REUNION FINALE COMMUNE DES ATELIERS EXPERTS

Les Ateliers experts, qui ont travaillé chacun de leur côté se réunissent ensemble pour la première fois. L'objet de cette réunion est :

- Présentation et Validation du contenu des actions
- Suggestion pour la mise en place d'un tableau de bord d'indicateurs, construit à partir des indicateurs proposés dans les fiches actions, et d'instances participatives pour assurer le suivi et l'évaluation permanente de la mise en œuvre de l'agenda 21. Ces instances participatives pourraient être par exemple des ateliers 21, inspirés des Ateliers experts, des commissions 21 mises en place au sein des Conseils consultatifs de quartier, etc.

LA VALIDATION DE L'AGENDA 21

Deux niveaux de validation du programme d'actions de l'agenda 21 et de son dispositif de suivi-évaluation, sont à prévoir :

- Validation technique préalable par le Comité de pilotage Agenda 21
- Validation politique et adoption de l'agenda 21 en Conseil Municipal.

Le processus se terminera par l'organisation d'une grande réunion publique de présentation du programme d'actions de l'Agenda 21 à la population.

LA REPRESENTATION DES CITOYENS

Une attention particulière sera portée à la représentativité des citoyens participant aux différentes étapes de la concertation. Si les publics mobilisés pour les réunions publiques s'avèrent peu représentatifs, il est possible de recourir à un prestataire extérieur, type société d'études, pour mettre en place des panels d'habitants plus représentatifs de la population de Cergy.

Un comptage et une identification des participants aux premières réunions publiques est utile pour s'assurer de leur représentativité, d'une part, (avec respect de l'anonymat des personnes qui le demandent éventuellement) et, d'autre part, pour envoyer nommément aux participants les comptes rendus et convocations aux réunions ultérieures auxquelles ils choisiront de s'inscrire.

La participation des conseils consultatifs de quartier aux Ateliers experts assure une représentativité géographique de la population, mais elle n'en garantit pas la représentation socio démographique. Au cas où les conseils consultatifs de quartier de la nouvelle mandature ne seraient pas encore constitués, il faudra s'assurer d'une représentation raisonnable des six quartiers dans chacun des Ateliers experts.

Il faut veiller à une représentation équitable :

- des genres masculins et féminins
- des diverses catégories socioprofessionnelles (grandes et petites entreprises, artisans, commerçants) et de leurs personnels (salariés, dirigeants).

MEDIATISATION

Une information claire, accompagnée d'engagements, doit être donnée dès le début au public sur :

- l'objectif du débat citoyen,
- le dispositif du débat : thèmes, modalités,
- le calendrier : consultations, restitutions.

Une information doit être disponible sur les sujets traités. L'information des habitants et acteurs de Cergy doit être régulière et actualisée au fil des différentes étapes de la concertation. Elle doit utiliser plusieurs canaux : magazine de la ville, Internet (site, forum ou blog 21). Il faut veiller à l'articulation des différents supports écrits, oraux, et électroniques.

ANNEXE 1 - BIBLIOGRAPHIE

Ville de Cergy

- La Croix Petit
 - Cahier des prescriptions environnementales recommandées par la Sem
 - Cahier de recommandations architecturales et urbaines
 - Cahier de recommandations techniques
 - Opération de rénovation urbaine Croix Petit – Chênes d'Or
 - Croix Petit – Chênes d'Or, une requalification volontaire
 - En direct de la Croix Petit (journal d'info des habitants, n°2 et 3)
- Plan local d'Urbanisme
 - Rapport de présentation (conseil municipal du 5 avril 2007), en format papier et DVD
 - Projet d'aménagement et de développement durable PADD (conseil municipal du 5 avril 2007)
 - Définir ensemble notre cadre de vi(II)e pour demain. Brochure résumé pour le public
- Rapport Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), 2002
- Projet de vi(II)e Cergy, le temps des métamorphoses. Brochure publique
- Charte de Haute Qualité Environnementale pour la ville de Cergy, 2 exemplaires dont 1 : version 2006 conseil municipal du 21 décembre 2006
- Étude CREDOC 2004 : enquête précarité et observatoire social : diagnostic préalable et étude des indicateurs
- Projet social
 - Centre social Les Coteaux – Le Grand Centre 2006-2008
 - Antenne de quartier Centre social Orée du Bois 2006-2008
 - Centre social Axe Majeur Horloge 2005-2007
 - Antenne de quartier Centre social des Hauts de Cergy 2007-2009
- Conseils de quartiers
 - Les conseils consultatifs de quartier : quel apport à la démocratie locale cergyssoise ?, étude ADELS, 2004
 - Mini étude stagiaire CCQ : Bilan et pistes de réflexion pour un renouvellement des CCQ juin 2007
 - Cergy 5 sur 5 conseils de quartier 1999-2002 ?
 - CCQ journal 4 pages juin 2007 n°10
- C'à dire. Magazine des femmes et des hommes de la Maire de Cergy, numéros 1 à 9 de septembre 2005 à juin 2007
- Plan de Déplacement des employés (PDE)
- La coopération décentralisée : un outil de développement durable et de rapprochement entre le Nord et le Sud
- Appel à projet du conseil pour la réalisation d'un Agenda 21 local (phase préparatoire. Fiche synthétique)

- Cergy Soit 2007, 1^{ère} édition d'un festival durable, résumé et BAT de la Dir Culture
- Cergy ma ville N°109 à 120 juillet-août 2007, (sauf 111)le mag de la ville de Cergy
- Cergy ville d'été, prospectus loisirs culture été 2007
- Annuaire des associations de la ville de Cergy
- Cergy le Guide 2000
- Dossier de presse Mosquée sept 2005
- Prospectus luxe le Portail Renaissance

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

- Contribution à l'Agenda 21 Cergy Pontoise. Prenons notre avenir en main, brochure publique
- Votre contribution à l'agenda 21. Les premiers fruits de la concertation
- Prospectus que deviennent nos déchets, journées portes ouvertes du centre principal de traitement des déchets de C-P juin 2007
- Sortir, magazine culturel de Cergy Pontoise, n°174 été 2007
- Douze comme une, magazine de la communauté d'agglomération de Cergy Pontoise

Département

- Charte pour une gestion durable des déchets de chantier du BTP dans le Val d'Oise
- Bilan économique et social du Val d'Oise 2005-2006. Edition 2007, Centre d'expansion économique du Val d'Oise (CEEVO)
- Le Mag Val d'Oise une : consultation citoyenne du val d'Oise. Vous vous êtes exprimés découvrez les résultats Juin 2007

Conseil régional d'Ile de France

- Action régionale pour la réalisation d'agendas 21 locaux par les collectivités locales franciliennes – Rapport CR26-05
 - Délibération
 - Annexe 1

ANNEXE 2 - SYNTHÈSE DES IDÉES D'ACTION PROPOSÉES LORS DES CONCERTATIONS

Les nombreuses idées issues des concertations ont été regroupées et synthétisées pour une analyse des différents champs d'intervention croisées aux finalités du développement durable (DD).

Les idées recueillies lors des concertations sont adaptées de façon générale aux compétences de la Ville et à celles, comportementales, des habitants, et parfois elles viennent enrichir et renforcer celles de l'Agenda 21 de la communauté d'agglomération de Cergy Pontoise (CACP). Dans ce cas il pourra être très constructif de renforcer et compléter l'approche de la CACP, produisant ainsi une meilleure stimulation, mutualisant les supports de pédagogie et donnant encore plus de force aux actions. A contrario, Il peut aussi être envisagé de se focaliser sur des actions spécifiques à Cergy et dont la compétence est locale.

Cette liste est une donnée indicative pour l'étape ultérieure : elle indique une partie des préoccupations en l'état des connaissances et des groupes participants.

La lecture attentive des idées possibles d'action démontrent une motivation certaine, et une envie de passer à l'acte de façon concrète et quotidienne. Les participants à cette étape attendent une mise en place de moyens et de sollicitations pour se déplacer en transports en communs et ou en circulation « non polluante ». Les économies d'eau, de papier et d'électricité sont voulues ainsi qu'un soutien pour améliorer rapidement le tri des déchets sur la commune. Nous avons aussi noté un réel intérêt pour un urbanisme tendant vers la qualité environnementale. Les participants sont conscients d'un besoin de formation, de pédagogie, d'explication à renouveler pour que les gestes éco citoyens deviennent naturels. Outre la prise en compte de l'écologie, nous avons noté un fort désir participation démocratique, de cohésion sociale, de modernisation de la gouvernance locale.

Solidarité et coopération décentralisée : est un domaine plus développé sur le thème de la solidarité locale que sur l'ouverture aux autres territoires notamment hors département. L'accueil des plus démunis, par un projet de vie plus digne et un accès à la formation/information est notable.

Santé et Sécurité et risques technologiques : sont des champs peu présentés en tant que priorité. Ils ne sont pas représentatifs des soucis premiers des « concertés ».

Le tourisme et sports et loisirs semblent également un peu éloignés des urgences concrètes que pourrait améliorer le futur agenda 21 de Cergy. Agriculture et gestion des forêts et Culture ont des similitudes d'approches, ces deux domaines peuvent se conjuguer mieux et durablement en intégrant les pratiques écologiques, dans la vie quotidienne locale

Accès à la connaissance et Emploi se trouvent ici des affinités solidaires et un volume représentatif d'un désir d'évolution. Ils rejoignent la prévention des incivilités par le souci de cohésion et d'harmonie à inventer.

Conservation de la biodiversité et préservation des ressources naturelles, Energie sont au hit parades des items. Il est intéressant de voir les synergies spontanées avec les idées d'action de l'agenda 21 de CACP à ce sujet (eau, électricité, gestion des espaces verts)

Le développement économique aborde deux sujets : le soutien à la filière DD et la question du commerce local. Il serait judicieux de réfléchir à lier ces deux sujets pour transformer l'évolution du commerce local en commerce équitable par exemple !

Urbanisme, aménagement et logement sont les idées qui illustrent les interrogations de l'évolution de la ville nouvelle âgée de 30 ans. Les idées abordent des questions fondamentales du futur et des nouveaux choix possibles comme un support à une concertation pour un PLH.

Déplacements, transports et infrastructures en grand nombre d'idées, certes mais une préoccupation essentielle : comment nous déplacer autrement à Cergy de façon moderne et durable, le message semble bien clair !

Gestion responsable et services au public : les « concertés » démontrent envie et motivation pour participer et rénover la vie de la cité... Le projet d'exemplarité des services de la Ville apparaît comme un thème fédérateur en interne comme pour le service rendu aux publics.

Légendes tableau : <u>Idée globale</u> <u>Idée concrète</u> Colonnes : 16 critères d'évaluation du MEDAD avec en orangé le champ de prédilection, en vert les champs concernés. 5 finalités du DD avec en vert les finalités valorisées. croisement transversalité proximité avec les 44 actions 2008 de l'Agenda 21 de CACP indiquée en bleu.	Solidarité et coopération décentralisée	Santé	Sécurité (risques naturels et techno.)	Sécurité (prévention des incivilités)	Accès à la connaissance	Culture	Sport et loisirs	Développement économique	Tourisme	Agriculture et gestion des forêts	Emploi	Urbanisme, aménagement, logement	Déplacements, transports et infrastr.	Conservation biodiversité et ressources	Energie	Gestion responsable, services au public	Changement climatique et atmosphère	Biodiversité milieux, ressources	Epanouissement	Cohésion, solidarité et équilibres	Production et conso. responsables	TRANSVERASALITE	Proximité 44 actions A21 CACP/2008	
	<u>Veiller à la qualité de l'agriculture et à sa protection générale</u>																							
<i>Développer l'activité "bio" des maraîchers locaux (Plaine Agricole), les aider à ouvrir des cueillettes</i>																								
<i>Protéger les essaims d'abeilles indispensables à l'agriculture (donner aux pompiers les contacts d'apiculteurs)</i>																								
<i>Préserver les sols par l'entretien respectueux (compost, paillage, bêchage, usage de produits biologiques, etc.) des espaces verts et naturels</i>																								
<i>Protéger la faune aquatique de l'Oise (surveiller les quotas de pêche)</i>																								
<u>Protéger faune et flore, en intensifiant l'attention portée à la biodiversité</u>																								
<i>Promouvoir la protection de la faune locale (restaurer et entretenir le point d'observation des oiseaux)</i>																								
<i>Identifier les corridors biologiques pour les respecter</i>																								
<i>Optimiser la gestion des espaces verts et des jardins biologiques par exemple en mutualisant les achats</i>																								
<u>Préserver la qualité des espaces verts et naturels de la ville</u>																								
<i>Valoriser le patrimoine végétal, en créant des animations dans les parcs et square</i>																								
<i>Entretien des réserves foncières en friche dans les hauts de Cergy, par exemple en fleurs des champs</i>																								
<i>Augmenter les parcs et espaces verts, aux Hauts de Cergy, équilibrer dans tous les quartiers les espaces verts</i>																								
<i>Ne pas exiger le désherbage systématique et laisser quelques zones naturelles pour permettre à la biodiversité de reprendre ses droits</i>																								
<i>Relancer le concept "un arbre par habitant"</i>																								
<i>Conserver sur Cergy les zones naturelles et essayer de faire changer les mentalités sur le milieu naturel (gestion différenciée).</i>																								
<i>Continuer à préserver et entretenir les espaces verts et naturels</i>																								
<i>Préserver les espaces "naturels" : village, bord d'Oise</i>																								

Légendes tableau : Idée globale Idée concrète Colonnes : 16 critères d'évaluation du MEDAD avec en orangé le champ de prédilection, en vert les champs concernés. 5 finalités du DD avec en vert les finalités valorisées. croisement transversalité proximité avec les 44 actions 2008 de l'Agenda 21 de CACP indiquée en bleu.	Solidarité et coopération décentralisée	Santé	Sécurité (risques naturels et techno.)	Sécurité (prévention des incivilités)	Accès à la connaissance	Culture	Sport et loisirs	Développement économique	Tourisme	Agriculture et gestion des forêts	Emploi	Urbanisme, aménagement, logement	Déplacements, transports et infrastr.	Conservation biodiversité et ressources	Energie	Gestion responsable, services au public	Changement climatique et atmosphère	Biodiversité milieux, ressources	Epanouissement	Cohésion, solidarité et équilibres	Production et conso. responsables	TRANSVERASALITE	Proximité 44 actions A21 CACP/2008
	<i>Avoir de quoi faire le tri sélectif dans les sites externes car malgré une volonté certaine, il n'y a pas de benne (carton, bouteille)</i>																						
<i>Chercher des solutions d'adaptation aux exigences modernes du tri dans des logements vieux de 30 ans</i>																							
<i>Développer le plan propreté et la coopération des habitants au plan propreté</i>																							
<i>Installer des poubelles jaunes et le ramassage dans les crèches</i>																							
<i>Plus de poubelles sur les chemins : aucune ne figure le long des bords de l'Oise (Port-Cergy)</i>																							
<i>Surveiller la société qui ramasse le tri sélectif : ramasse sur le trottoir (les sacs) d'un côté de la route et non de l'autre côté, à quelques mètres de là.</i>																							
<i>Sensibiliser davantage au tri sélectif et expliquer le recyclage</i>																							
<i>Promouvoir la valorisation des déchets en énergie (carburants des bus urbains, chaleur, électricité)</i>																							
<u>Modifier la consommation de l'eau.</u>																							
<i>Economiser l'eau potable (robinet vérifié et adapté, surveillance des fuites) et récupérer l'eau de pluie pour un usage direct sans traitement</i>																							
<u>Economiser l'électricité dans tous les bâtiments privés publics.</u>																							
<i>Changer les habitudes et faire éteindre les lumières et équipements dans les locaux vides (écoles, bureaux, sanitaires, etc.) surtout la nuit</i>																							
<i>Utiliser les éclairages économes (photovoltaïques, basses tensions...</i>																							
<i>Prévoir un plan lumière adapté avec luminosité variable selon les heures de nuit, avec un minuteur à l'intérieur des bâtiments, etc.</i>																							
<i>Mettre en place un éclairage urbain avec détecteur de passage sur les chemins de la ville afin de faciliter sa fréquentation le soir en hiver et réduire la sensation d'insécurité</i>																							
<i>Eduquer les usagers à la gestion du chauffage et des climatiseurs (réglage)</i>																							
<u>Limiter la consommation de papier imprimé</u>																							
<i>Réfléchir et mettre en place les économies de papier : doubles inutiles, enveloppes, imprimés collectifs, usage du mail, affiches communes etc.</i>																							
<i>Organiser une chasse au gâchis de papier</i>																							
<i>Supprimer l'envoi individuel des C'à dire ou du journal de la ville de Cergy aux agents</i>																							
<i>Augmenter le tri de déchets papier dans les bibliothèques en particulier; nous jetons un grand nombre de cartons et papier sans qu'ils soient recyclés</i>																							
<u>Enterrer les lignes à haute tension</u>																							
<i>Campagne nutrition à développer</i>																							
<u>Mettre en place les solutions de maîtrise de l'énergie : isolation et rénovation, énergie renouvelable</u>																							
<i>Actions de sensibilisation sur la maîtrise des coûts en direction des copropriétés et des ASL</i>																							

<p><u>Légendes tableau :</u> <u>Idée globale</u> <u>Idée concrète</u> Colonnes : 16 critères d'évaluation du MEDAD avec en orangé le champ de prédilection, en vert les champs concernés. 5 finalités du DD avec en vert les finalités valorisées. croisement transversalité proximité avec les 44 actions 2008 de l'Agenda 21 de CACP indiquée en bleu.</p>	Solidarité et coopération décentralisée	Santé	Sécurité (risques naturels et techno.)	Sécurité (prévention des incivilités)	Accès à la connaissance	Culture	Sport et loisirs	Développement économique	Tourisme	Agriculture et gestion des forêts	Emploi	Urbanisme, aménagement, logement	Déplacements, transports et infrastr.	Conservation biodiversité et ressources	Energie	Gestion responsable, services au public	Changement climatique et atmosphère	Biodiversité milieux, ressources	Epanouissement	Cohésion, solidarité et équilibres	Production et conso. responsables	TRANSVERASALITE	Proximité 44 actions A21 CACP/2008	
<i>Promouvoir l'existence de l'Espace « Info Énergie » à Cergy</i>																								
<i>Favoriser la pose de panneaux solaires sur les équipements municipaux et les habitations individuelles et collectives</i>																								
<i>Réduire les consommations en renforçant l'isolation, dans l'habitat collectif</i>																								
<i>Limiter la pollution et promouvoir les énergies moins polluantes (solaire, chauffage biomasse, etc.)</i>																								
<u>Transformer la pratique économique</u>																								
<i>Coopération décentralisée sur des principes de co-développement effectif (échange de compétences)</i>																								
<i>Innover, être pionnier sur l'insertion (ou réinsertion) sociale par l'économie en développant des partenariats ville/entreprises (et aussi CA et région).</i>																								
<i>Cibles : jeunes et + de 50 ans. La ville est structurée en interne pour cela. Mode régies de quartier</i>																								
<i>S'associer aux universités et centres de ressources ou de recherche : lien entre pôle universitaire et pôle économique</i>																								
<i>Création de zone franche</i>																								
<u>Favoriser le développement économique des entreprises à option DD</u>																								
<i>Attirer des entreprises qui créent des matériaux environnementaux</i>																								
<i>Développer des expériences partenariales sur le développement durable</i>																								
<i>Développer la création des entreprises de recyclage et de vieilles voitures pour permettre aux gens ayant peu de moyens d'avoir une voiture pas chère</i>																								
<i>Développer les partenariats internationaux sur la question du DD</i>																								
<i>Faire le lien dans le domaine du bâtiment avec des fédérations d'artisans (CAPEB et FNB) qui font appel à l'usage de matériaux DD, services DD...</i>																								
<u>Développer le tourisme fluvial</u>																								
<i>Développer le tourisme fluvial</i>																								
<u>Favoriser l'emploi local, les formations pour les jeunes, les emplois stables...</u>																								
<i>Créer des liens entre les employeurs (entreprises et collectivités) et les établissements d'enseignement supérieur</i>																								
<i>Développer des initiatives visant à rapprocher l'emploi des Cergyssois : Possibilité de troquer un emploi pour un emploi équivalent afin de se rapprocher de son lieu de travail</i>																								
<i>Développer le tissu associatif local pour professionnaliser des emplois (tremplin pour les jeunes)</i>																								
<i>Développer les forums entreprises envers les jeunes</i>																								
<i>Développer les Points information jeunesse (PIJ), développer les forums emploi initiative de la ville</i>																								
<i>Favoriser les emplois de réinsertion et développer les emplois d'aide à la personne</i>																								
<i>Encourager le retour aux métiers d'artisans en démocratisant le coût de la production, formation des apprentis ébénistes etc.</i>																								

Légendes tableau : Idée globale Idée concrète Colonnes : 16 critères d'évaluation du MEDAD avec en orangé le champ de prédilection, en vert les champs concernés. 5 finalités du DD avec en vert les finalités valorisées. croisement transversalité proximité avec les 44 actions 2008 de l'Agenda 21 de CACP indiquée en bleu.	Solidarité et coopération décentralisée	Santé	Sécurité (risques naturels et techno.)	Sécurité (prévention des incivilités)	Accès à la connaissance	Culture	Sport et loisirs	Développement économique	Tourisme	Agriculture et gestion des forêts	Emploi	Urbanisme, aménagement, logement	Déplacements, transports et infrastr.	Conservation biodiversité et ressources	Energie	Gestion responsable, services au public	Changement climatique et atmosphère	Biodiversité milieu, ressources	Epanouissement	Cohésion, solidarité et équilibres	Production et conso. responsables	TRANSVERASALITE	Proximité 44 actions A21 CACP/2008	
	<u>Inciter l'usage de transport en commun par une centralisation des infos pratiques (horaires, coût, contact pour covoiturage)</u>																							
<u>Développer le réseau bus en vacances, dimanches et fêtes et soirées</u>																								
<u>Plus de souplesse dans l'utilisation des titres de transport (extension des zones aux heures creuses, vacances scolaires)</u>																								
<u>Mettre un prix plus attractif pour les transports en commun, ex : gratuité pour les chômeurs; une politique tarifaire multimodale au niveau de l'agglomération</u>																								
<u>Pratique obligatoire du ferroutage</u>																								
<u>Développer les possibilités de transports doux : cyclistes et piétons</u>																								
<u>Encourager les déplacements piétons en augmentant les voies piétonnes, les signalisant, les sécurisant</u>																								
<u>Encourager l'usage des vélos : aménager et sécuriser les pistes, les signaler</u>																								
<u>Création de « voies vertes », valorisation du fil d'Ariane, accessibles à tous types de publics non motorisés dont les handicapés</u>																								
<u>Etudier l'implantation d'un service de vélo en libre service</u>																								
<u>Installation d'un "espace vélo" pour ceux qui utilisent ce mode de transport : abrité et sécurisé</u>																								
<u>Favoriser les déplacements « doux » : revêtements, plan et cartes</u>																								
<u>Augmenter les "pédibus scolaires, meilleure signalisation, donner des noms aux parcours,</u>																								
<u>Améliorer la signalétique dans la ville, vérifier la lisibilité des panneaux, en particulier ceux des crèches</u>																								
<u>Eclairer les passages en particulier les allées du quartier Bontemps</u>																								
<u>Tendre vers le modèle HQE pour les rénovations et constructions publics et privés</u>																								
<u>Développer un ensemble de logements à énergie positive, vitrine du Cergy de demain, réaliser un éco-quartier, un groupe scolaire et/ou des logements HQE</u>																								
<u>Promotion et information sur les démarches HQE</u>																								
<u>Créer dans le quartier du ponceau dans le cadre de l'OPAH un atelier d'habitants en réaménageant le « local inachevé », avec panneaux solaires, récupération d'eaux de pluie...</u>																								
<u>Intégrer dans les nouvelles constructions, projets, marchés, un critère fort de participation pour le développement durable</u>																								
<u>Poursuivre des approches/ objectifs/politique de HQE lors de la rénovation ou construction de logements neufs, publics et privés.</u>																								
<u>Réfléchir et concevoir un plan type plan local de l'habitat pour Cergy</u>																								
<u>Considérer l'articulation lieux de vie, de travail, de rencontre</u>																								

<p><u>Légendes tableau :</u> <u>Idée globale</u> <u>Idée concrète</u> Colonnes : 16 critères d'évaluation du MEDAD avec en orangé le champ de prédilection, en vert les champs concernés. 5 finalités du DD avec en vert les finalités valorisées. croisement transversalité proximité avec les 44 actions 2008 de l'Agenda 21 de CACP indiquée en bleu.</p>	Solidarité et coopération décentralisée	Santé	Sécurité (risques naturels et techno.)	Sécurité (prévention des incivilités)	Accès à la connaissance	Culture	Sport et loisirs	Développement économique	Tourisme	Agriculture et gestion des forêts	Emploi	Urbanisme, aménagement, logement	Déplacements, transports et infrastr.	Conservation biodiversité et ressources	Energie	Gestion responsable, services au public	Changement climatique et atmosphère	Biodiversité milieux, ressources	Epanouissement	Cohésion, solidarité et équilibres	Production et conso. responsables	TRANSVERASALITE	Proximité 44 actions A21 CACP/2008	
<p><i>Envisager les étapes et modes de vie : décohabitation, familles recomposées, vieillissement, différences culturelles (ex plusieurs générations dans un même logement) jeunes, étudiants, familles nombreuses, nouveaux retraités, personnes dépendantes</i></p> <p><i>Poursuivre la réflexion sur la densification et l'urbanisation en hauteur ou étalement (en harmonie avec les autres formes architecturales)</i></p> <p><i>Améliorer l'offre de logements sociaux en quantité et en qualité de mixité sociale</i></p> <p><i>Permettre à tout les Cergysois (chômeurs, sans domicile, Rmistes, travailleurs sans logement) d'accéder à un logement décent pour que chacun prenne conscience d'une vie solidaire et tolérante</i></p>																								
<p><u>Rafraîchir le fonctionnement des copropriétés et ASL pour gagner efficacité d'entretien et d'harmonie</u></p> <p><i>clarifier et redéfinir la responsabilité d'entretien et de gestion responsables des différents propriétaires- bailleurs de logements</i></p> <p><i>Unifier les règlement des ASL et copropriétés pour permettre des projets de rénovation écologiques (velux, panneaux solaires, etc.)</i></p> <p><i>Réfléchir à une répartition nouvelle et homogène des différentes parcelles d'espaces verts pour faciliter leur entretien</i></p> <p><i>Faciliter l'implication des habitants dans les ASL, copropriétés et amicales de locataires</i></p> <p><i>Soutenir les efforts des locataires des bailleurs sociaux vers des objectifs environnementaux par la baisse du coût de location et/ou des charges</i></p>																								
<p><u>Réconcilier sécurité respect et cohabitation : veiller à la mixité sociale</u></p> <p><i>Développer la prévention des incivilités par l'appui de la police municipale dans les écoles et dans les lieux sensibles (marché, St Christophe)</i></p> <p><i>Favoriser dialogue, interactions et partenariat entre les acteurs sociaux et les habitants</i></p> <p><i>Valoriser les cérémonies de naturalisation et inciter la population à y participer</i></p> <p><i>Sensibiliser les habitants à la tolérance envers les autres, et au respect de la nature et des biens mobiliers, artistique, culturels</i></p> <p><i>Veiller à favoriser les mélanges socioculturels dans l'habitat pour éviter une ségrégation sociale</i></p>																								
<p><u>Favoriser la convivialité : proposer des occasions (petites manifestations culturelles ou sociales) et des lieux de rencontres (bancs publics, salle polyvalente, etc.)</u></p> <p><i>Développer et animer des lieux de rencontres comme : salle des fêtes, salle communale, salle polyvalente sport et culture etc.</i></p> <p><i>Soutenir la création de lieux conviviaux accessible à tous. comme restaurant associatif, salon de thé, péniche Bar etc.</i></p> <p><i>Penser aux animations en soirée comme ouverture des maisons de quartiers plus tardives</i></p> <p><i>Soutenir les initiatives permettant le lien social</i></p> <p><i>Davantage de "cœurs" de quartiers qui permettraient aux gens de se rencontrer</i></p> <p><i>Veiller à l'accès culturel des plus modestes</i></p> <p><i>Professionnalisation du secteur socio culturel (offre plus équilibrée entre secteur privé et public)</i></p>																								

<p><u>Légendes tableau :</u> <u>Idée globale</u> <u>Idée concrète</u> Colonnes : 16 critères d'évaluation du MEDAD avec en orangé le champ de prédilection, en vert les champs concernés. 5 finalités du DD avec en vert les finalités valorisées. croisement transversalité proximité avec les 44 actions 2008 de l'Agenda 21 de CACP indiquée en bleu.</p>	Solidarité et coopération décentralisée	Santé	Sécurité (risques naturels et techno.)	Sécurité (prévention des incivilités)	Accès à la connaissance	Culture	Sport et loisirs	Développement économique	Tourisme	Agriculture et gestion des forêts	Emploi	Urbanisme, aménagement, logement	Déplacements, transports et infrastr.	Conservation biodiversité et ressources	Energie	Gestion responsable, services au public	Changement climatique et atmosphère	Biodiversité milieux, ressources	Epanouissement	Cohésion, solidarité et équilibres	Production et conso. responsables	TRANSVERASALITE	Proximité 44 actions A21 CACP/2008	
<i>Village associatif dans le cadre de Furia à développer</i>																								
<i>Eviter- repenser - les concerts qui attirent les haines des jeunes d'autres banlieues pour tout casser à Cergy et pour au final les annuler</i>																								
<u>Elargir le champ de l'action culturelle (lieux et publics)</u>																								
<i>Généraliser la pratique écologique à tous les événements culturels de Cergy (gobelets consignés, tri des déchets, covoiturage etc.)</i>																								
<i>Développer les équipements culturels (Carreau, cinémas, musée, centre d'arts, etc.)</i>																								
<i>Développer l'accès à l'offre culturelle comme l'éducation à la culture, en particulier les 12/18ans</i>																								
<i>Lier la destinée de la ville à celle des artistes.</i>																								
<u>Améliorer l'offre sportive</u>																								
<i>Aménagement de la Plaine des Limandes en Plaine des sports, territoire immense nombreux équipements sportifs de toute nature.</i>																								
<i>Avoir un roulement d'horaires entre les 2 piscines de Cergy (1 ouvert matin et soir, l'autre la journée)</i>																								
<u>Accueillir les jeunes enfants en crèches et dans les squares</u>																								
<i>Aménager des espaces-jardins pour les jeunes enfants (jeux, protection des déjections canines)</i>																								
<i>Pallier au manque de crèches : création de crèches d'entreprises, crèche pour le personnel de la ville, garderies.</i>																								
<i>Développer une structure associative pour la garde d'enfants à domicile</i>																								
<u>Veiller au confort des handicapés pour que la ville (équipements, infrastructures) leur soit accessible</u>																								
<i>Mieux former les cadres de la ville à l'accueil des agents handicapés,</i>																								
<u>Eduquer, informer, sensibiliser, intégrer tous les publics au DD</u>																								
<i>Réaliser un « que sais-je » pour expliquer les notions du Développement durable, accessible aux jeunes, enfants et aux adultes.</i>																								
<i>Associer les usagers bénéficiaires des travaux de rénovation : enseignants, élèves, sportifs</i>																								
<i>Utiliser la réhabilitation d'une école pour un travail pédagogique DD avec les enfants</i>																								
<i>Aider la communauté éducative dans leurs démarches auprès des jeunes car il est vital d'associer la jeunesse aux décisions en matière de lutte contre la pollution. C'est leur avenir qui est en jeu et c'est surtout avec eux qu'il faudra compter et que les</i>																								
<i>Créer des ateliers pédagogiques, des manifestations en faveur du DD pour tous les publics enfants, jeunes, adultes</i>																								
<i>Relier le DD à la vie citoyenne par des actions concrètes comme le nettoyage des berges de l'Oise</i>																								
<i>Répéter l'information : tri, gestes écologiques, tolérance, sur les médias locaux et dans les lieux sociaux culturels</i>																								
<i>Soutenir et promouvoir les associations à vocation DD</i>																								

Légendes tableau : Idée globale Idée concrète Colonnes : 16 critères d'évaluation du MEDAD avec en orangé le champ de prédilection, en vert les champs concernés. 5 finalités du DD avec en vert les finalités valorisées. croisement transversalité proximité avec les 44 actions 2008 de l'Agenda 21 de CACP indiquée en bleu.	Solidarité et coopération décentralisée	Santé	Sécurité (risques naturels et techno.)	Sécurité (prévention des incivilités)	Accès à la connaissance	Culture	Sport et loisirs	Développement économique	Tourisme	Agriculture et gestion des forêts	Emploi	Urbanisme, aménagement, logement	Déplacements, transports et infrastr.	Conservation biodiversité et ressources	Energie	Gestion responsable, services au public	Changement climatique et atmosphère	Biodiversité milieu, ressources	Epanouissement	Cohésion, solidarité et équilibres	Production et conso. responsables	TRANSVERASALITE	Proximité 44 actions A21 CACP/2008	
	<i>Promouvoir la qualité de vie à Cergy</i>																							
<i>Revaloriser l'image de la ville pour augmenter son attractivité</i>																								
<i>Elargir, valoriser et développer la concertation avec les habitants</i>																								
<i>Donner des outils nouveaux aux CCQ : procédure de prise en compte des avis, transmission aux techniciens de la ville, écoute des habitants etc.</i>																								DD
<i>Préciser le rôle des CCQ, les moyens disponibles : périmètre, délai, dossiers, concertation</i>																								
<i>Poursuivre la formation des CCQ, et celles des habitants</i>																								
<i>Créer une vision inter quartier des CCQ en proposant par exemple un agent référent</i>																								
<i>Présenter les CCQ aux jeunes par exemple dans les groupes scolaires</i>																								
<i>Concertar, écouter, inviter à participer, inventer une gouvernance plus dynamique</i>																								DD
<i>Développer le sens de l'écoute de toutes les parties : sondages représentatifs, consulter les usagers sur le lieux du service, consultation populaire plus fréquente etc.</i>																								
<i>Ouvrir la Démocratie participative vers les conseils d'enfants et des sages (intégrer les nouveaux retraités)</i>																								
<i>Aller vers une gouvernance nécessite une formation, une compétence professionnelle</i>																								
<i>Développer une meilleure écoute entre les élus et les citoyens par exemple avec plus de réunions thématique</i>																								
<i>Faire participer la population pour une meilleure prise en compte du développement durable</i>																								
<i>S'approprier l'esprit DD comme une culture partagée interne aux services de la ville</i>																								DD
<i>Initier un projet transverse pour sensibiliser et expérimenter les applications concrètes, inter services.</i>																								D
<i>Coordonner le travail des 10 animateurs DD.</i>																								
<i>Faire de la collectivité un employeur et un interlocuteur exemplaire</i>																								DD
<i>Réfléchir et se former pour un meilleur management des agents</i>																								
<i>Réfléchir (en interne des services) à une communication plus fluide et une écoute améliorée, un respect plus grand</i>																								
<i>Définir les projets, taches, missions et process de façon à optimiser le travail de chacun</i>																								
<i>Définir les besoins des services et capacité d'embauches, valoriser le travail des agents</i>																								
<i>Favoriser la transversalité entre services de la Ville pour augmenter l'efficacité des projets, connaître les compétences des services</i>																								
<i>Préserver un équilibre entre le choix des élus qui souhaitent répondre aux habitants et le conseil des techniciens qui éclairent la décision</i>																								
<i>Faciliter le contact entre les agents et les élus, les techniciens et les élus</i>																								

